



OBSERVER. COMPRENDRE. CONSTRUIRE.

06

PÔLE BLEU

VÉRITÉ & COMMANDEMENT

AFFAIRES ÉTRANGÈRES, CO-DÉVELOPPEMENT ET FRANCOPHONIE

PROGRAMME COMPLET • VERSION V4

DJILALI HAKIKI • FONDATEUR DE LPE

OBSERVER. COMPRENDRE. CONSTRUIRE.

ARCHITECTURE DU PROGRAMME

Ministère n°06

AFFAIRES ÉTRANGÈRES, CO-DÉVELOPPEMENT ET FRANCOPHONIE



Pôle

PÔLE BLEU — VÉRITÉ & COMMANDEMENT

Fonction du pôle

Le Bleu révèle.

Place du document

06 / 21 — AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Le Bleu révèle. Le Blanc conçoit. Le Rouge réalise.

SOMMAIRE

Lecture structurée du diagnostic à l'exécution, puis aux annexes et instruments de contrôle.

PRÉAMBULE DOCTRINAL - NE PAS TRAHIR L'HÉRITAGE

PRINCIPE TRANSVERSAL — DISCRIMINATION ZÉRO

1. IDENTITÉ
2. PREUVES D'ENTRÉE — VERSION CHIFFRÉE ET DOCTRINALE
3. AUJOURD'HUI
4. CE QUI A ÉTÉ FAIT JUSQU'ICI
5. CE QUE NOUS CHANGEONS
6. CADRAGE ET AUTORITÉ
7. COMPÉTENCES TERRITORIALES
8. ARCHITECTURE PUBLIC / PRIVÉ / MUTUALISÉ / CAPITALISÉ
9. RESPONSABILITÉ CITOYENNE
10. BASE JURIDIQUE
11. MOYENS ET MÉTIERS
12. PLAN DES 100 JOURS
13. EXÉCUTION ANNÉE 1 À 5 + HORIZON 10 ANS
14. PREUVE PERMANENTE, RISQUES ET CONTRÔLE
15. DONNÉES
16. COORDINATION
17. DÉPENDANCES
18. PUBLICS CONCERNÉS
19. ENNEMIS STRUCTURELS
20. CONDITIONS DE VICTOIRE
21. COÛT POLITIQUE
22. IRRÉVERSIBILITÉ
23. PROFIL DU MINISTRE / COMMANDANT
24. TABLEAU DE BORD PUBLIC
25. RISQUES DE DÉRIVE ET GARDE-FOUS
26. ATTAQUES / RÉPONSES
27. TROIS NIVEAUX DE LECTURE
28. SIMULATEURS
29. ARTICLES LIÉS
30. QUIZ LIÉS
31. SONDAGES LIÉS
32. LEXIQUE LIÉ
33. INFOS PRATIQUES
34. MATÉRIEL DE CAMPAGNE
35. RÉSULTAT POLITIQUE

PRÉAMBULE DOCTRINAL - NE PAS TRAHIR L'HÉRITAGE

La France n'est pas une île morale séparée du monde.

Elle porte une histoire lourde, une langue mondiale, des blessures, des alliances, des erreurs, des fidélités, des intérêts, des familles dispersées, des peuples liés à elle, des Français établis hors de France, des binationaux, des outre-mer, des entreprises, des écoles, des hôpitaux, des soldats, des diplomates, des chercheurs, des artistes, des agriculteurs, des ingénieurs, des soignants et une mémoire qui dépasse ses frontières.

Une grande nation ne peut pas avoir une diplomatie de fuite.

Elle ne peut pas fuir son histoire. Elle ne peut pas fuir ses intérêts. Elle ne peut pas fuir ses alliés. Elle ne peut pas fuir ses fautes. Elle ne peut pas fuir les peuples qui l'appellent. Elle ne peut pas fuir les enfants blessés. Elle ne peut pas fuir les Français de l'étranger. Elle ne peut pas fuir la francophonie. Elle ne peut pas fuir les grandes puissances. Elle ne peut pas fuir le droit international. Elle ne peut pas fuir la réalité du monde.

Mais elle ne doit pas non plus se perdre.

La France ne doit pas se noyer dans une culpabilité infinie. Elle ne doit pas se dissoudre dans les intérêts d'un allié. Elle ne doit pas vendre sa parole au commerce. Elle ne doit pas remplacer la diplomatie par des communiqués. Elle ne doit pas confondre humanité et naïveté. Elle ne doit pas confondre fermeté et brutalité. Elle ne doit pas confondre mémoire et vengeance. Elle ne doit pas confondre pardon et soumission. Elle ne doit pas confondre aide et dépendance. Elle ne doit pas confondre francophonie et folklore.

LPE veut une diplomatie adulte.

Une diplomatie qui parle aux puissants sans trembler. Une diplomatie qui regarde les civils sans les réduire à des statistiques. Une diplomatie qui défend les Français sans mépriser les autres peuples. Une diplomatie qui assume la France sans l'adorer aveuglément. Une diplomatie qui reconnaît les blessures historiques sans installer une dette financière héréditaire infinie. Une diplomatie qui organise des soins, de l'eau, des écoles, des formations, des projets, des contrats et des reconstructions au lieu de se contenter de phrases nobles. Une diplomatie qui distingue les peuples, les États, les gouvernements, les régimes, les civils, les armées et les décisions politiques. Une diplomatie qui respecte le droit international parce qu'une puissance qui ne respecte plus le droit perd le droit d'être écoutée.

La France a longtemps possédé des parties du monde. La France nouvelle ne veut posséder personne.

Elle veut proposer le meilleur d'elle-même : une langue, une école, une médecine, une agriculture, une culture, une ingénierie, une protection civile, une capacité de médiation, un temps de vivre, une dignité sociale, un rapport plus humain au travail, une mémoire assumée et une coopération qui ne soit ni domination, ni abandon.

La diplomatie LPE ne sera ni une diplomatie de repentance permanente, ni une diplomatie d'amnésie.

Elle dira les faits. Elle écouterait les mémoires. Elle demanderait pardon quand il le faut. Elle pardonnerait aussi ce qui doit l'être. Elle refuserait la haine héritée. Elle transformerait les blessures en projets. Elle ne paierait pas une dette infinie au nom des morts. Elle donnerait une énergie humaine au nom des vivants.

La France doit redevenir une puissance de paix active.

La paix active n'est pas un pacifisme impuissant. Ce n'est pas le silence devant l'écrasement des civils. Ce n'est pas l'alignement automatique sur un bloc. Ce n'est pas le dialogue vide avec les bourreaux. Ce n'est pas la charité désordonnée.

La paix active est une force organisée.

Elle soigne. Elle protège. Elle négocie. Elle sanctionne quand il le faut. Elle maintient les canaux nécessaires. Elle refuse les coopérations renforcées avec les responsables de violations graves. Elle protège l'aide humanitaire vitale. Elle contrôle l'argent public. Elle défend les intérêts français. Elle respecte les peuples partenaires. Elle parle à ceux avec qui elle est en désaccord. Elle ne laisse pas les conflits enfermer la France dans le rôle de spectatrice.

La Palestine sera le premier test moral de cette doctrine.

Non parce qu'un peuple vaudrait plus qu'un autre. Non parce qu'une souffrance effacerait les autres. Non parce que la France devrait importer un conflit dans sa société. Mais parce qu'une population civile écrasée, des enfants blessés, des hôpitaux détruits, l'eau coupée, des familles déplacées et une dignité niée obligent une grande nation à faire plus que commenter.

Défendre les civils palestiniens n'est pas haïr le peuple juif. Condamner l'antisémitisme n'oblige pas à fermer les yeux sur les civils palestiniens. Protéger des enfants ne devrait jamais devenir une polémique identitaire.

LPE tiendra les deux lignes : lutte absolue contre l'antisémitisme, refus absolu de la déshumanisation des Palestiniens.

La France doit pouvoir parler à Israël, parler aux Palestiniens, parler aux pays arabes, parler aux États-Unis, parler à l'Europe, parler aux Nations unies, parler aux acteurs humanitaires, parler aux familles, parler aux blessés, et chercher obstinément le droit, la sécurité, la dignité et la paix.

La France doit aussi reparler aux grandes puissances.

Parler à la Russie n'est pas se soumettre. Garder l'alliance américaine n'est pas obéir. Construire l'Europe n'est pas effacer la France. Dialoguer avec la Chine n'est pas fermer les yeux. Parler au monde musulman n'est pas renoncer à la laïcité. Parler à l'Afrique n'est pas revenir à la tutelle. Parler aux peuples historiquement liés à la France n'est pas exploiter la mémoire.

Une diplomatie qui ne parle qu'à ceux qui pensent comme elle n'est pas une diplomatie. C'est un cercle de confort.

La France doit redevenir ce liquide de refroidissement entre les blocs : une puissance capable de calmer les surchauffes, d'éviter les escalades, de maintenir des canaux, de proposer des médiations, de défendre les Européens, de protéger les civils et de rappeler que la paix n'est pas une faiblesse.

Le ministère des Affaires étrangères, du Co-développement et de la Francophonie aura donc une mission simple à dire, difficile à tenir :¹

La France ne doit plus choisir entre ses intérêts et son âme.

Elle doit défendre les deux.

PRINCIPE TRANSVERSAL — DISCRIMINATION ZÉRO

La diplomatie française ne peut pas prétendre parler au monde si elle humilie une partie de ses propres citoyens.

Discrimination zéro s'applique à toute la politique extérieure française : diplomates, agents consulaires, Français de l'étranger, binationaux, volontaires, conjoints de Français, enfants franco-étrangers, demandeurs de protection consulaire, peuples partenaires, étudiants étrangers, personnels locaux des ambassades, associations, entrepreneurs et diasporas.

Aucun Français ne doit être soupçonné du seul fait de son nom, de son origine, de sa religion réelle ou supposée, de sa double nationalité, de sa couleur de peau, de son accent, de sa famille, de son pays de naissance, de son conjoint étranger, de sa résidence hors de France ou de son lien affectif avec un autre peuple.

¹ *Coopération fondée sur des projets mutuellement utiles, des compétences partagées et des résultats mesurables pour les territoires partenaires.*

La double culture n'est pas une faute. La double nationalité n'est pas une trahison. Le lien familial avec un autre pays n'est pas une faiblesse. La langue héritée d'une mère, d'un père ou d'un grand-parent n'est pas une menace. La mémoire d'une blessure historique n'est pas une preuve de déloyauté.

LPE refuse deux dérives.

La première dérive consiste à soupçonner collectivement des Français parce qu'ils sont juifs, musulmans, chrétiens d'Orient, franco-israéliens, franco-palestiniens, franco-algériens, franco-marocains, franco-tunisiens, franco-turcs, franco-russes, franco-ukrainiens, franco-libanais, franco-africains, franco-asiatiques ou liés par leur histoire familiale à un conflit international.

La seconde dérive consiste à instrumentaliser ces mêmes Français comme des porte-parole obligatoires d'un pays, d'une cause, d'un conflit, d'une religion ou d'un gouvernement étranger.

Un Français n'a pas à prouver qu'il est français plus que les autres. Un binational n'a pas à devenir agent de la diplomatie française. Un citoyen juif n'a pas à répondre pour chaque décision du gouvernement israélien. Un citoyen musulman n'a pas à répondre pour chaque mouvement politique du monde musulman. Un citoyen d'origine russe n'a pas à répondre pour le Kremlin. Un citoyen d'origine africaine n'a pas à porter toute l'histoire coloniale. Un citoyen franco-palestinien n'a pas à transformer sa douleur en slogan autorisé. Un citoyen franco-ukrainien n'a pas à quémander notre compassion. Un citoyen lié à un pays étranger reste d'abord un sujet de droit, non un objet de suspicion.

La diplomatie LPE reconnaît les binationaux volontaires comme des ponts possibles, jamais comme une main-d'œuvre ethnique disponible.

Le réseau des Passeurs binationaux volontaires reposera sur quatre conditions : volontariat, compétence, loyauté et protection des données. Il ne donnera lieu à aucun fichage ethnique, religieux ou politique. Il ne créera aucune obligation. Il ne fera d'aucune communauté un outil d'État.

Dans les fonctions sensibles, l'État conservera naturellement le droit d'examiner les conflits d'intérêts réels, les fonctions stratégiques étrangères, les engagements militaires étrangers, les risques de sécurité ou les faits incompatibles avec les intérêts fondamentaux de la France. Mais cet examen sera toujours individuel, motivé, proportionné, contradictoire et juridiquement contrôlable.

La sécurité nationale exige de la rigueur. Elle n'autorise pas la discrimination.

Discrimination zéro s'applique aussi aux peuples partenaires.

Aucun pays ne sera traité comme mineur. Aucun peuple ne sera réduit à son gouvernement. Aucune ancienne colonie ne sera regardée comme un enfant politique. Aucune population pauvre ne sera traitée comme un décor humanitaire. Aucune aide ne devra humilier. Aucun partenariat ne devra cacher une prédation. Aucune coopération ne devra enfermer un pays dans la dépendance.

La diplomatie LPE respecte la souveraineté des partenaires. Elle demande leur accord, écoute leurs priorités, contrôle les projets, refuse la corruption et assume le retour français sans mentir.

Le respect n'interdit pas l'intérêt. L'intérêt n'autorise pas l'humiliation.

Discrimination zéro s'applique enfin à la protection consulaire.

Un Français en difficulté à l'étranger reste un Français à protéger, qu'il soit riche ou pauvre, célèbre ou inconnu, binational ou non, installé depuis longtemps ou récemment expatrié, étudiant, retraité, entrepreneur, travailleur, mère isolée, enfant, détenu, malade, victime ou en danger.

La France ne peut pas demander à ses citoyens de respecter son drapeau si elle ne les protège pas lorsqu'ils sont loin.

La diplomatie LPE portera donc une règle simple :

Aucun Français suspecté par héritage. Aucun peuple humilié par partenariat. Aucun volontaire utilisé sans protection. Aucun citoyen abandonné hors de France.

1. IDENTITÉ

Pôle : Pôle Bleu — Vérité, Commandement, Puissance.

Formule du pôle : *la France qui voit clair, compte juste, commande, sécurise et rayonne.*

Formule courte : *la France qui pèse.*

Classement : ministère n°6.

Nom complet : Ministère des Affaires étrangères, du Co-développement et de la Francophonie.

Le ministère des Affaires étrangères, du Co-développement et de la Francophonie porte la relation de la France au monde.

Il défend les intérêts français, protège les Français à l'étranger, organise la parole internationale de la France, transforme les liens historiques en relations adultes, construit la francophonie comme puissance humaine et productive, développe des partenariats utiles, défend le droit international et agit pour les populations civiles vulnérables lorsque la France peut agir sans violer le droit.

Sa mission n'est pas de plaire. Sa mission n'est pas de dominer. Sa mission n'est pas de s'excuser éternellement. Sa mission n'est pas de distribuer de l'argent public sans preuve. Sa mission n'est pas de réciter les positions d'un bloc. Sa mission n'est pas de transformer la morale en spectacle.

Sa mission est d'ordonner la présence française dans le monde.

La France dispose d'atouts considérables : un réseau diplomatique de premier rang, une langue mondiale, des territoires ultramarins, une présence maritime immense, une mémoire planétaire, des entreprises, des universités, des soignants, des ingénieurs, des militaires, des chercheurs, des artistes, des agriculteurs, des associations et des millions de liens familiaux avec d'autres pays.

Mais une puissance dispersée n'est pas encore une stratégie.

LPE donnera une doctrine à cette puissance : intérêt clair, principes clairs.

L'intérêt clair signifie que la diplomatie doit produire un bénéfice identifiable pour la France : sécurité, influence, contrats utiles, emplois, approvisionnements, protection consulaire, stabilité, accès, normes, langue, recherche, partenariats, paix ou réduction des risques.

Les principes clairs signifient que la France ne peut pas chercher son intérêt en reniant ce qui fonde sa parole : dignité humaine, protection des civils, droit international, refus du racisme, refus de l'antisémitisme, refus de la déshumanisation, respect de la souveraineté des peuples, lutte contre la corruption, responsabilité historique et paix active.

La diplomatie LPE repose sur une idée centrale :

La France ne doit plus choisir entre son intérêt et son âme.

Ce ministère coordonne quatre grandes fonctions.

La première est la diplomatie d'État : ambassades, relations bilatérales, Nations unies, Union européenne, grandes puissances, crises, traités, sanctions, médiations, paix, protection des civils et représentation de la France.

La deuxième est la protection consulaire : Français de l'étranger, documents, sécurité, crises, détentions, évacuations, familles, enfants, binationaux, retraités, étudiants, entrepreneurs et situations d'urgence.

La troisième est le co-développement : transformation de l'aide floue en partenariats contrôlés, distinction entre urgence vitale et développement long terme, contrats utiles, audits, retour français, respect des partenaires et lutte contre la corruption.

La quatrième est la francophonie vivante : langue, école, culture, formation, numérique, santé, agriculture, industrie, PME, universités, médias, normes, familles, mobilité, création et transmission.

Le ministère n°6 travaille en lien direct avec le ministère n°5, l'Armée française.

Le n°6 trace la ligne de paix. Le n°5 donne le poids nécessaire.

Une diplomatie sans force peut devenir un vœu. Une force sans diplomatie peut devenir une faute. La France a besoin des deux.

2. PREUVES D'ENTRÉE — VERSION CHIFFRÉE ET DOCTRINALE

La diplomatie française part d'une base matérielle considérable.

La France dispose, selon France Diplomatie, du troisième réseau diplomatique au monde. Elle compte plus de 200 services consulaires dans près de 160 pays. Au 31 décembre 2025, 1 784 975 Français étaient inscrits au Registre des Français établis hors de France, et le nombre total de Français vivant à l'étranger est estimé autour de 2,5 millions. L'OIF affiche désormais 396 millions de locuteurs francophones dans le monde et 90 États et gouvernements dans son espace. L'AFD indique qu'en 2024, l'aide publique au développement française représentait environ 14,3 milliards de dollars, soit 0,48 % du revenu national brut.

Ces chiffres disent une chose simple : la France n'est pas petite.

Elle est présente. Elle est attendue. Elle est liée. Elle est regardée. Elle est sollicitée. Elle est contestée aussi.

Mais ces chiffres ne suffisent pas à prouver une stratégie. Un réseau diplomatique peut être immense et produire peu de clarté. Une aide publique peut être massive et produire peu de confiance populaire. Une langue peut compter des centaines de millions de locuteurs et rester sous-utilisée économiquement. Des millions de Français peuvent vivre à l'étranger et se sentir éloignés de leur propre État. Une mémoire mondiale peut ouvrir des portes ou entretenir des blessures.

La question LPE n'est donc pas : combien d'ambassades avons-nous ?

La question est : que faisons-nous de cette présence ?

Donnée 1 — Réseau diplomatique

La France dispose du troisième réseau diplomatique mondial.

Statut : OFFICIELLE_BRUTE. Source : France Diplomatie.

Lecture LPE : Ce réseau doit redevenir un outil de stratégie, pas seulement de représentation. Chaque ambassade devra savoir ce qu'elle défend : Français, paix, entreprises, langue, droit, influence, renseignement diplomatique, protection civile, co-développement et retour national.

Donnée 2 — Services consulaires

La France compte plus de 200 services consulaires dans près de 160 pays.

Statut : OFFICIELLE_BRUTE. Source : France Diplomatie.

Lecture LPE : Le consulat n'est pas un guichet secondaire. C'est la présence concrète de la Nation auprès de ses citoyens hors de France. La protection consulaire deviendra un indicateur central du ministère.

Donnée 3 — Français établis hors de France

Au 31 décembre 2025, 1 784 975 Français sont inscrits au Registre des Français établis hors de France. L'inscription n'étant pas obligatoire, le nombre total de Français vivant à l'étranger est estimé autour de 2,5 millions.

Statut : OFFICIELLE_BRUTE À ACTUALISER. Source : France Diplomatie.

Lecture LPE : Les Français de l'étranger ne sont pas une périphérie. Ils sont une partie du peuple français, un réseau d'influence, une responsabilité consulaire et un lien vivant avec le monde.

Donnée 4 — Francophonie

L'OIF affiche 396 millions de locuteurs francophones et 90 États et gouvernements composant l'espace francophone.

Statut : OFFICIELLE_BRUTE À ACTUALISER. Source : Organisation internationale de la Francophonie.

Lecture LPE : La francophonie ne doit plus être seulement culturelle ou cérémonielle. Elle doit devenir un espace de formation, de commerce loyal, de santé, d'agriculture, de numérique, de PME, d'universités, de médias, de création et de paix.

Donnée 5 — Aide publique au développement

En 2024, l'aide publique au développement française représente environ 14,3 milliards de dollars, soit 0,48 % du revenu national brut.

Statut : OFFICIELLE_BRUTE À ACTUALISER. Source : AFD / données OCDE.

Lecture LPE : Un tel montant impose une obligation de lisibilité. Le peuple français doit savoir ce qui relève de l'aide vitale, ce qui relève du prêt, ce qui relève du don, ce qui relève du développement long terme, ce qui produit un impact humain et ce qui produit un retour français.

Donnée 6 — Aide vitale et co-développement

L'aide humanitaire vitale sauve des vies et ne doit pas être soumise à un retour économique. Le co-développement long terme, lui, doit être contractualisé, audité et bénéfique aux deux parties.

Statut : DOCTRINE_PROGRAMME.

Lecture LPE : Confondre urgence vitale et développement long terme crée de la confusion, de la défiance et du gaspillage. LPE distingue les deux pour respecter les peuples aidés et le peuple français.

Donnée 7 — Binationaux et diasporas volontaires

Les liens familiaux, linguistiques, historiques et migratoires de la France avec le monde constituent une force diplomatique potentielle, à condition de respecter le volontariat, la non-discrimination et la protection des données.

Statut : PROJECTION_PROGRAMME.

Lecture LPE : Les binationaux ne sont ni un problème automatique, ni un outil automatique. Ceux qui veulent servir peuvent devenir des Passeurs. Ceux qui ne veulent pas n'ont rien à prouver.

Donnée 8 — Populations civiles vulnérables

Les conflits contemporains exposent massivement les civils : enfants, hôpitaux, familles, déplacés, blessés, accès à l'eau, énergie, nourriture, logement et soins.

Statut : OFFICIELLE_BRUTE / À ACTUALISER selon crise.

Lecture LPE : La France ne doit pas seulement commenter les enfers humains. Elle doit organiser des réponses : soins, corridors, accueil temporaire, reconstruction, médiation, droit, sanctions, volontaires et protection diplomatique.

La preuve d'entrée la plus importante reste politique.

La France possède encore les instruments d'une grande diplomatie. Ce qui manque, c'est une doctrine assez claire pour que le monde comprenne ce que la France défend, et assez concrète pour que le peuple français voie ce qu'elle produit.

3. AUJOURD'HUI

Aujourd'hui, la diplomatie française donne souvent le sentiment d'une puissance qui hésite.

Elle hésite entre morale et intérêt. Elle hésite entre Europe et souveraineté. Elle hésite entre alliance américaine et autonomie stratégique. Elle hésite entre mémoire coloniale et relation adulte. Elle hésite

entre soutien au droit international et prudence verbale. Elle hésite entre aide publique et retour mesurable. Elle hésite entre francophonie culturelle et francophonie productive. Elle hésite entre protection des Français de l'étranger et gestion administrative. Elle hésite entre dénonciation des crimes et maintien des relations utiles. Elle hésite entre parler aux puissances adverses et préserver son image auprès de ses alliés.

Cette hésitation affaiblit la parole française.

Le monde ne respecte pas durablement les puissances qui parlent flou. Les alliés ne prennent pas au sérieux un pays qui se laisse entraîner sans condition. Les adversaires ne craignent pas un pays qui condamne sans levier. Les peuples blessés ne croient plus un pays qui promet sans organiser. Les Français ne soutiennent pas une politique extérieure dont ils ne comprennent ni le coût, ni le sens, ni les résultats.

La France actuelle a encore des diplomates remarquables, des consulats utiles, des réseaux puissants, des opérateurs compétents, des militaires respectés, des entreprises solides et une langue aimée. Mais l'ensemble manque d'un récit politique crédible.

Trop souvent, l'aide extérieure apparaît comme une dépense lointaine. La francophonie comme un sommet. Le co-développement comme un mot administratif. Les diasporas comme un sujet de tension intérieure. La Palestine comme une polémique. La Russie comme un tabou. Les États-Unis comme une évidence. L'Europe comme une contrainte. L'Afrique comme un malaise. Le Maghreb comme une crispation. La protection consulaire comme une procédure. Les droits humains comme une phrase.

LPE refuse cette réduction.

La diplomatie ne peut pas être seulement une langue de communiqué. Elle doit redevenir une capacité d'action. Lorsqu'un peuple souffre, la France doit savoir dire le droit, mais aussi envoyer des médecins, mobiliser des volontaires, négocier des accès, protéger des enfants, soutenir des hôpitaux, documenter les violations, proposer une reconstruction et contrôler les fonds.

Lorsqu'un pays historiquement lié à la France demande une relation nouvelle, la France ne doit ni revenir en tutrice, ni disparaître par culpabilité. Elle doit écouter, reconnaître, respecter, proposer et construire. L'ancienne relation verticale doit devenir une relation adulte, contractuelle, utile et réciproque.

Lorsqu'un Français est en difficulté à l'étranger, il ne doit pas découvrir que la Nation devient lointaine dès qu'on franchit une frontière. La protection consulaire est une fonction sacrée de l'État. Elle ne peut pas tout résoudre, mais elle doit être lisible, rapide, humaine et digne.

Lorsqu'un produit français devient plus accessible à l'étranger qu'en France sans justification sérieuse, le peuple a le droit de demander des explications. La diplomatie économique doit défendre les entreprises françaises, mais elle ne doit pas oublier le consommateur français.

Lorsqu'une grande puissance agit contre nos intérêts, la France doit savoir parler sans trembler. Avec les États-Unis, il faut maintenir une alliance forte, mais sans vassalité. Avec la Russie, il faut maintenir le désaccord lorsqu'il est nécessaire, mais sans renoncer à la diplomatie. Avec la Chine, il faut dialoguer lucidement, coopérer quand c'est utile, protéger nos dépendances et refuser la naïveté.

Aujourd'hui, le monde se durcit. Les blocs se reforment. Les guerres informationnelles se multiplient. Les civils paient le prix des conflits. Les normes deviennent des armes. Les matières premières deviennent des leviers. Les diasporas sont parfois instrumentalisées. Les opinions publiques se radicalisent. Les organisations internationales sont contestées. Le droit international est invoqué par tous et respecté par trop peu.

Dans ce monde, la France ne doit pas devenir une voix de plus dans le bruit.

Elle doit redevenir une voix qui engage.

4. CE QUI A ÉTÉ FAIT JUSQU'ICI

La France n'a pas rien fait.

Elle a construit un réseau diplomatique exceptionnel. Elle a maintenu des ambassades et consulats dans presque toutes les régions du monde. Elle a soutenu des programmes de développement, financé des actions humanitaires, participé aux Nations unies, défendu la francophonie, accompagné des entreprises, protégé des ressortissants, accueilli des étudiants, mené des médiations, envoyé des militaires dans certaines crises, soutenu des ONG, développé l'Agence française de développement et porté une parole internationale sur le climat, la santé, l'éducation, la culture et les droits humains.

Des femmes et des hommes ont servi avec sérieux : diplomates, agents consulaires, personnels locaux, militaires, humanitaires, enseignants, médecins, volontaires, entrepreneurs, chercheurs et traducteurs. Il serait injuste de mépriser cet héritage.

Mais il faut reconnaître ses limites.

La politique extérieure française a trop souvent additionné des dispositifs sans produire une doctrine claire. Elle a donné de l'aide sans toujours prouver l'impact. Elle a parlé de francophonie sans assez organiser une économie francophone. Elle a

valorisé la culture sans assez relier langue, emploi, formation, numérique, santé, agriculture et PME. Elle a entretenu des liens historiques sans suffisamment écouter les mémoires blessées. Elle a voulu éviter le néocolonialisme, mais parfois au prix d'une absence. Elle a voulu préserver ses alliances, mais parfois au prix de sa voix propre.

LPE ne propose pas de brûler l'outil diplomatique français.

Elle propose de lui rendre une direction.

L'aide publique doit être relue. Ce qui sauve des vies doit être protégé. Ce qui construit doit être contractualisé. Ce qui ne produit ni impact humain, ni retour français, ni valeur diplomatique doit être transformé ou supprimé. Le peuple français n'acceptera durablement la générosité que si elle est visible, contrôlée et juste.

La francophonie doit être relevée. Une langue parlée par des centaines de millions de personnes ne peut pas rester seulement une émotion culturelle. Elle doit devenir une infrastructure de formation, de circulation des compétences, d'entreprises, de recherche, de médias, de traduction, d'intelligence artificielle francophone, de diplômes, de santé, d'agriculture et de paix.

Les relations historiques doivent être pacifiées. La France ne doit ni nier, ni se flageller. Elle doit créer des espaces d'écoute où les mémoires peuvent se dire, où les humiliations peuvent être nommées, où les familles peuvent respirer, où les projets peuvent remplacer les rancœurs. Le pardon historique ne sera pas un théâtre. Il devra déboucher sur du concret : écoles, soins, eau, énergie, agriculture, formation, patrimoine, circulation maîtrisée des étudiants et projets économiques utiles.

La Palestine montre l'insuffisance de la diplomatie purement verbale. La France a trop souvent commenté l'enfer au lieu d'organiser assez fortement le secours, la protection, la reconstruction et la pression diplomatique. LPE ne veut pas d'une diplomatie qui pleure sans agir.

Enfin, les Français de l'étranger doivent revenir au centre. Ils ne sont pas seulement des inscrits sur un registre. Ils sont une partie du peuple français, souvent exposée aux crises, aux conflits, aux ruptures administratives, aux difficultés familiales, aux détentions, aux risques sanitaires, aux catastrophes et aux instabilités politiques. La puissance d'une diplomatie se mesure aussi à la manière dont elle protège les siens.

5. CE QUE NOUS CHANGEONS

LPE change la logique de la diplomatie française.

Nous passons d'une diplomatie de posture à une diplomatie de preuve.

Une phrase forte ne suffira plus. Un sommet ne suffira plus. Une enveloppe budgétaire ne suffira plus. Une condamnation ne suffira plus. Une photo avec un dirigeant ne suffira plus. Chaque action extérieure devra dire ce qu'elle protège, ce qu'elle construit, ce qu'elle coûte, ce qu'elle rapporte, qui elle aide, quel droit elle respecte et quel résultat elle produit.

La première rupture consiste à unir intérêt français et conscience historique.

La France défendra son peuple, ses entreprises, ses ressortissants, sa langue, ses emplois, ses approvisionnements et sa sécurité. Mais elle le fera sans cynisme. Elle ne fera pas de la souffrance des autres un marché. Elle ne fera pas du droit international une décoration. Elle ne fera pas de la mémoire une monnaie.

La deuxième rupture consiste à distinguer l'aide vitale du co-développement.

L'aide humanitaire vitale sauve des vies. Elle peut être inconditionnelle lorsqu'il y a urgence : blessés, enfants, eau, nourriture, hôpitaux, catastrophes, épidémies, civils menacés.

Le co-développement long terme, lui, doit être contractuel. Il doit respecter le pays partenaire, mais aussi respecter le peuple français. Il doit produire un impact humain, un retour français, une traçabilité, un audit et une sortie de dépendance.

La troisième rupture consiste à refaire de la francophonie une puissance.

LPE créera une francophonie vivante : éducative, économique, technique, numérique, médicale, agricole, culturelle et diplomatique. Il ne s'agit pas de posséder la langue française. Il s'agit d'organiser l'espace de ceux qui la parlent, l'apprennent, la travaillent, la créent et la transmettent.

La quatrième rupture consiste à créer un Corps français volontaire de solidarité humaine.

Ce corps mobilisera, sur volontariat strict, des médecins, soignants, ingénieurs, enseignants, psychologues, agronomes, logisticiens, bâtisseurs, retraités, jeunes, binationaux volontaires, entrepreneurs utiles et experts de terrain. Il n'ira pas imposer. Il ira lorsque la mission est demandée, possible, sécurisée, juridiquement cadrée et utile.

La cinquième rupture consiste à créer le réseau des Passeurs binationaux volontaires.

La France arrêtera de regarder ses doubles cultures comme un soupçon. Elle les regardera comme une force possible, à condition qu'elle reste volontaire, encadrée, non discriminatoire et juridiquement protégée.

La sixième rupture consiste à faire de la Palestine le premier test de solidarité humaine active.

La France organisera une doctrine concrète : soins, hôpitaux, eau, énergie, enfants, traumatismes, reconstruction, droit humanitaire, pression diplomatique, accueil temporaire des blessés si nécessaire, refus de l'antisémitisme et refus de la déshumanisation des civils palestiniens.

La septième rupture consiste à suspendre les coopérations renforcées avec les États, gouvernements ou structures responsables de violations graves, documentées, persistantes et juridiquement qualifiables du droit international.

Cette suspension ne visera jamais les peuples. Elle n'empêchera pas l'aide vitale, la protection consulaire ou les canaux nécessaires à la paix. Mais la France ne renforcera pas sa coopération militaire, sécuritaire, technologique ou diplomatique privilégiée avec ceux qui écrasent les civils.

La huitième rupture consiste à parler aux grandes puissances sans vassalité.

Avec les États-Unis, alliance forte mais autonomie française. Avec la Russie, dialogue nécessaire mais aucune soumission. Avec la Chine, coopération lucide mais protection des dépendances. Avec l'Europe, construction utile mais refus de l'effacement français. Avec le monde arabe, le monde africain, le monde musulman, l'Indo-Pacifique, l'Amérique latine et la Méditerranée, relations adultes, respectueuses, fermes et concrètes.

La neuvième rupture consiste à protéger les Français de l'étranger comme une priorité nationale.

Le consulaire deviendra un pilier politique, pas une annexe administrative.

La dixième rupture consiste à publier les résultats.

LPE créera un tableau de bord de la diplomatie française : aide vitale, co-développement, retour français, impact humain, protection consulaire, volontaires, francophonie, PME, coopérations suspendues, audits, risques, prix étudiés, Français protégés, missions réussies et échecs reconnus.

La diplomatie LPE sera jugée sur une question :

La France parle-t-elle plus fort, ou agit-elle mieux ?

6. CADRAGE ET AUTORITÉ

Le ministère des Affaires étrangères, du Co-développement et de la Francophonie fixe la ligne extérieure de la France.

Il ne remplace pas l'armée, le commerce, l'industrie, la culture, l'éducation, la santé ou l'intérieur. Il les ordonne vers une même cohérence internationale. La diplomatie française ne peut plus être une addition de services qui travaillent chacun dans leur couloir. Une ambassade qui défend une entreprise, un consulat qui protège une famille, une école française à l'étranger, une mission humanitaire, un contrat agricole, une médiation de paix, une négociation européenne, une coopération militaire ou une action francophone doivent raconter la même chose : la France agit avec intérêt clair, principes clairs et responsabilité historique.

L'autorité du ministère repose sur quatre piliers.

Le premier pilier est l'intérêt national. La France ne doit pas avoir honte de défendre ses ressortissants, ses entreprises, sa langue, ses approvisionnements, son influence, sa sécurité, ses territoires ultramarins et sa place dans le monde. Une diplomatie qui oublie son peuple finit par être rejetée par son peuple.

Le deuxième pilier est le droit. LPE refuse la diplomatie émotionnelle sans base juridique. La France doit pouvoir condamner, sanctionner, aider, négocier, suspendre ou coopérer, mais toujours avec une doctrine fondée sur la Constitution, le droit international, la Charte des Nations unies, le droit humanitaire, les traités, les engagements européens et le contrôle parlementaire.

Le troisième pilier est la paix active. La France ne doit pas seulement commenter les conflits. Elle doit organiser des solutions lorsque c'est possible : médiation, corridors humanitaires, soins, reconstruction, pression diplomatique, sanctions ciblées, protection consulaire, secours, formation, eau, énergie, écoles, hôpitaux, négociations et garanties.

Le quatrième pilier est la réciprocité. Le co-développement n'est pas une charité sans retour. Il doit respecter le partenaire, mais aussi produire une utilité pour la France : emplois, contrats, stabilité, sécurité, influence, normes, langue, formation, approvisionnements, réduction des trafics, coopération migratoire digne et accès aux marchés.

Le ministère n°6 devient donc le chef de file de la ligne extérieure française. Il prépare les positions, coordonne les opérateurs, fixe les doctrines, publie les indicateurs, protège les Français de l'étranger et rend compte au Parlement.

Le ministère n°5, Armée française, donne le poids stratégique lorsque la diplomatie a besoin de protection, d'évacuation, de dissuasion, de sécurisation humanitaire ou de présence robuste. Mais la force militaire reste subordonnée à une décision politique claire et à un cadre légal.

Le n°6 trace la ligne de paix. Le n°5 donne le poids nécessaire. Le Parlement contrôle. Le droit encadre. Le peuple doit comprendre.

La doctrine d'autorité se résume ainsi : aucune politique extérieure française ne doit être conduite sans objectif, sans base juridique, sans responsable, sans mesure de résultat et sans explication possible au peuple français.

La France ne peut plus avoir une diplomatie de brouillard.

7. COMPÉTENCES TERRITORIALES

La diplomatie relève de l'État. C'est une compétence souveraine. Aucun territoire, aucune région, aucune commune, aucune association, aucune diaspora, aucun binational volontaire et aucune entreprise ne conduit une politique étrangère parallèle.

Mais cela ne signifie pas que l'État doit agir seul.

La diplomatie moderne a besoin des territoires. Une région qui possède un tissu de PME exportatrices, un département qui connaît ses filières agricoles, une commune jumelée avec une ville étrangère, une université qui accueille des étudiants francophones, un hôpital capable de former des soignants, une entreprise qui maîtrise l'eau ou l'énergie, une famille binationale qui comprend deux cultures : tout cela peut devenir une force extérieure française si l'État donne un cadre.

L'État décide la doctrine, les priorités, les accords, les suspensions de coopération, les positions diplomatiques, la protection consulaire, les engagements internationaux, la qualification des violations graves, les orientations francophones et les partenariats de co-développement.

Les régions contribuent à la diplomatie économique et universitaire. Elles identifient les filières exportables, accompagnent les PME, organisent les formations, développent les coopérations industrielles, agricoles, médicales, numériques, culturelles et énergétiques.

Les départements peuvent contribuer à la solidarité humaine. Ils connaissent les métiers du soin, du social, de l'agriculture, des infrastructures, de l'eau, de l'enfance, du logement et de l'action de proximité. Ils peuvent aider à identifier des compétences volontaires et des projets concrets.

Les communes portent la diplomatie du lien. Les jumelages, les écoles, les associations, les mémoires locales, les familles issues de l'histoire migratoire et les échanges culturels peuvent devenir des outils de paix réelle, à condition de sortir du symbole vide.

Les citoyens participent uniquement sur volontariat, dans un cadre légal, sécurisé et non partisan. Ils peuvent rejoindre des missions de solidarité humaine, devenir Passeurs binationaux volontaires, accompagner des projets, transmettre des compétences, soutenir une coopération éducative ou contribuer à une reconstruction. Mais ils n'agissent jamais comme représentants autonomes de la France.

La règle LPE est simple : l'État garde la décision, les territoires apportent la profondeur.

Cette organisation permet d'éviter deux erreurs. La première serait une diplomatie trop centralisée, coupée du peuple, des entreprises, des familles et des compétences réelles. La seconde serait une diplomatie dispersée, où chacun parlerait au nom de la France sans mandat.

La France doit parler d'une seule voix, mais agir avec toutes ses forces.

8. ARCHITECTURE PUBLIC / PRIVÉ / MUTUALISÉ / CAPITALISÉ

La diplomatie LPE distingue clairement ce qui relève de l'État, ce qui relève de la solidarité, ce qui relève du partenariat économique et ce qui doit être contrôlé ou arrêté.

Ce qui reste public doit rester public : ambassades, consulats, protection des Français, positions diplomatiques, négociation des traités, sanctions, qualification des violations graves, aide humanitaire vitale, protection consulaire, doctrine Palestine, relations avec les grandes puissances, cadre de la francophonie, contrôle anticorruption et sécurité des volontaires.

L'État ne délègue pas sa parole. Il ne privatise pas sa morale. Il ne confie pas la protection de ses citoyens à des intérêts privés. Il peut travailler avec des opérateurs, mais il reste responsable.

Ce qui devient mutualisé concerne les compétences humaines : missions médicales, formations, projets éducatifs, eau, énergie, logement, agriculture, jumelages utiles, écoute des mémoires,

plateformes de volontaires, réseau des Passeurs binationaux, coopération universitaire, réseaux de PME et projets francophones.

La mutualisation n'est pas la confusion. Elle signifie que l'État organise les forces disponibles du pays : médecins, ingénieurs, enseignants, agronomes, retraités, jeunes, entrepreneurs, binationaux volontaires, associations sérieuses, collectivités, universités et entreprises utiles.

Ce qui devient privé ou capitalisé concerne les projets productifs : infrastructures, énergie, santé, agriculture, numérique, transport, formation professionnelle, production locale, reconstruction, commerce, normes, services, maintenance et filières export. Ces projets peuvent associer des entreprises françaises, des partenaires locaux, des financements mixtes et des garanties publiques, mais ils devront être audités.

LPE refuse l'aide publique qui nourrit une dépendance sans résultat. Elle refuse aussi le capital privé qui se cache derrière la solidarité pour capter des marchés sans respect. Le partenariat long terme doit produire une valeur des deux côtés.

La distinction fondamentale est celle-ci :

L'aide vitale sauve. Le co-développement construit. Le commerce produit. La diplomatie contrôle.

L'aide vitale peut être sans retour économique. Lorsqu'un enfant doit être soigné, lorsqu'un hôpital manque d'électricité, lorsqu'une population n'a plus d'eau, lorsqu'une catastrophe frappe, la France n'exige pas un contrat en échange d'une vie.

Le co-développement long terme, en revanche, doit être clair. Il doit définir le besoin, le financement, les responsabilités, le retour français, l'impact local, les risques de corruption, les délais et les indicateurs.

Ce qui sort progressivement de la dépense publique, ce sont les aides non auditable, les subventions permanentes sans résultat, les coopérations symboliques, les sommets sans effet, les programmes dont personne ne peut expliquer l'impact, les financements captés par des intermédiaires opaques et les coopérations renforcées avec des structures responsables de violations graves.

LPE ne coupe pas la solidarité. Elle coupe le flou.

9. RESPONSABILITÉ CITOYENNE

La politique étrangère ne doit plus être un domaine réservé aux initiés.

Bien sûr, tout ne peut pas être public. Certaines négociations, certaines médiations, certaines protections consulaires, certaines informations de sécurité et certains dossiers sensibles exigent de la discrétion. Mais la discrétion diplomatique ne doit pas devenir une confiscation démocratique.

Le citoyen français a le droit de comprendre ce que la France fait dans le monde.

Il a le droit de savoir pourquoi de l'argent public est engagé, quels pays sont aidés, quels résultats sont obtenus, quelles entreprises françaises participent, quelles populations sont protégées, quelles coopérations sont suspendues, quels Français de l'étranger sont accompagnés, quelles priorités sont assumées et quelles erreurs sont corrigées.

Cette responsabilité citoyenne fonctionne dans les deux sens. L'État doit rendre sa diplomatie lisible. Le citoyen doit refuser de transformer les relations internationales en haine intérieure.

La France est traversée par des mémoires nombreuses. Algérie, Maroc, Tunisie, Afrique de l'Ouest, Moyen-Orient, Europe de l'Est, Arménie, Turquie, Liban, Israël, Palestine, Ukraine, Russie, Asie, outre-mer : beaucoup de familles françaises portent un lien avec le monde. Ces liens peuvent devenir des blessures politiques ou des ponts de paix.

LPE choisit les ponts.

Le citoyen a le droit de participer volontairement aux missions de solidarité humaine. Il peut mettre ses compétences au service d'un projet. Il peut devenir Passeurs binationaux s'il possède une double

culture utile et s'il souhaite l'offrir. Il peut contribuer à des jumelages, à des formations, à des missions médicales, à des projets agricoles, à des programmes francophones, à des reconstructions.

Mais ce droit s'accompagne de devoirs : respecter les peuples partenaires, refuser la corruption, refuser la haine mémorielle, refuser l'antisémitisme, refuser le racisme, refuser la déshumanisation des civils palestiniens, refuser l'instrumentalisation des binationaux, refuser le paternalisme et ne jamais utiliser une mission française pour servir des intérêts opaques.

Les entreprises soutenues par la diplomatie française auront aussi une responsabilité.

Elles devront respecter les partenaires locaux, publier les résultats utiles, intégrer autant que possible des PME, refuser les rétrocommissions, former sur place, préserver les intérêts français, respecter les normes sociales et environnementales, et prouver que le soutien public produit une utilité réelle.

La responsabilité citoyenne comprend enfin les Français de l'étranger. Ils ne doivent pas être regardés seulement comme des expatriés individuels. Ils forment un réseau humain, économique, culturel et consulaire immense. La France devra mieux les écouter, mieux les protéger, mieux les informer et mieux les associer à sa stratégie extérieure.

La diplomatie LPE dira au citoyen :

Tu n'es pas spectateur du monde. Mais si tu veux agir au nom de la France, tu agis dans le droit, la dignité, le volontariat et la clarté.

10. BASE JURIDIQUE

La diplomatie LPE repose sur le droit.

C'est une condition stratégique. Dans un monde où chaque puissance accuse l'autre de violer les règles, la France doit être capable de montrer que ses décisions sont documentées, motivées, proportionnées et juridiquement défendables.

Le ministère s'appuiera sur la Constitution française, la Charte des Nations unies, le droit international, le droit humanitaire, le droit des traités, le droit européen, la politique étrangère et de sécurité commune de l'Union européenne, les règles de l'OMC, le cadre de l'aide publique au développement, le RGPD, le droit consulaire, les règles anticorruption, le droit des sanctions, le droit des ONG, le droit des contrats internationaux et les principes de protection des populations civiles.

LPE doit être ferme sans devenir arbitraire.

La qualification d'un État, d'un gouvernement ou d'une structure comme responsable de violations graves ne pourra pas reposer sur l'émotion du moment. Elle devra s'appuyer sur des éléments graves, documentés, convergents et juridiquement qualifiables : agression, crimes massifs, occupation destructrice, guerre contre les civils, nettoyage de populations, destruction volontaire d'infrastructures vitales civiles, répression systématique ou violation majeure et persistante du droit international.

Cette qualification sera souveraine, motivée, révisable et contrôlée. Elle devra distinguer l'État, le gouvernement, le régime, les responsables, le peuple et les civils. La suspension d'une coopération renforcée ne devra jamais empêcher l'aide humanitaire vitale, la protection consulaire, les canaux médicaux, les négociations de paix ou les contacts nécessaires à la sécurité.

La clause Palestine s'inscrit dans cette logique.

L'action française pour les civils palestiniens sera fondée sur le droit international, le droit humanitaire, les résolutions pertinentes des Nations unies et la recherche d'une solution politique juste et durable permettant aux peuples concernés de vivre en sécurité, dignité et souveraineté. Elle ne sera pas une diplomatie de haine. Elle sera une diplomatie de protection civile, de droit et de paix.

La clause Israël et lutte contre l'antisémitisme sera explicite.

La France combattra l'antisémitisme sans ambiguïté. Elle distinguera toujours le peuple juif, les citoyens israéliens, les civils israéliens, les Français juifs, les Franco-Israéliens, l'État israélien, son

gouvernement et ses décisions politiques ou militaires. Critiquer une décision de gouvernement n'autorise jamais la haine d'un peuple. Défendre les civils palestiniens n'autorise jamais l'antisémitisme.

La clause binational interdira tout soupçon collectif. Aucun Français ne pourra être discriminé en raison d'une double nationalité. En revanche, certaines fonctions sensibles pourront donner lieu à un examen individuel de compatibilité en cas de fonction stratégique étrangère, engagement militaire étranger, conflit d'intérêts grave ou faits contraires aux intérêts fondamentaux de la France. Cet examen sera motivé, proportionné, contradictoire et susceptible de recours.

La clause commerciale imposera le respect du droit européen et international. Si l'État enquête sur les écarts de prix de produits français entre la France et l'étranger, il devra le faire dans le cadre du marché unique, du droit de la concurrence, de la liberté du commerce et des règles internationales applicables. L'objectif n'est pas de fixer les prix politiquement. L'objectif est d'identifier les abus, les marges injustifiées, les distorsions, les effets de distribution et les humiliations tarifaires subies par les consommateurs français.

LPE veut une diplomatie forte. Mais une diplomatie forte n'est pas une diplomatie hors droit.

11. MOYENS ET MÉTIERS

La diplomatie LPE aura besoin de moyens humains nouveaux.

Le diplomate de demain ne peut plus être seulement un représentant de salon, un rédacteur de note ou un gestionnaire de protocole. Il devra comprendre les rapports de force, mais aussi les blessures historiques, les chaînes économiques, les diasporas, les risques cyber, les enjeux énergétiques, les routes migratoires, les ONG, les PME, les traumatismes de guerre, les réseaux sociaux, les plateformes, la guerre informationnelle et les besoins très concrets des peuples.

Le ministère devra former des diplomates capables de parler à un chef d'État, à un responsable américain, à un responsable russe, à un partenaire africain, à un pays du Maghreb, à une mère palestinienne, à un entrepreneur français, à un étudiant francophone, à un médecin de terrain, à un binational volontaire, à une ONG, à une entreprise et à un Français détenu à l'étranger.

Les métiers critiques seront renforcés : diplomates de paix, juristes internationaux, spécialistes des sanctions, négociateurs, agents consulaires, experts de crise, analystes géopolitiques, spécialistes Palestine-Israel, spécialistes Afrique, Maghreb, Russie, États-Unis, Chine, Europe, monde arabe, Indo-Pacifique, Amérique latine, experts francophonie, spécialistes commerce international, auditeurs anticorruption, experts données, coordinateurs de volontaires, médecins humanitaires, psychologues du trauma, ingénieurs eau et énergie, agronomes, logisticiens, enseignants, traducteurs, médiateurs culturels et spécialistes sécurité des missions.

Mais il ne suffit pas de créer des intitulés.

LPE réorganisera les moyens autour de cinq outils.

Le premier outil sera une cellule de diplomatie de paix active, capable de préparer médiations, canaux de dialogue, propositions de cessez-le-feu, garanties humanitaires, corridors, sanctions et plans de reconstruction.

Le deuxième sera une cellule consulaire renforcée, centrée sur les Français de l'étranger, les crises, les détentions, les familles, les enfants, les évacuations, les catastrophes et les situations de vulnérabilité.

Le troisième sera un guichet francophonie productive pour les PME, universités, hôpitaux, organismes de formation, agriculteurs, acteurs culturels, numérique francophone et médias.

Le quatrième sera le Corps français volontaire de solidarité humaine, mobilisable uniquement dans un cadre sécurisé, légal, demandé ou accepté par les partenaires, avec protection consulaire et retour accompagné.

Le cinquième sera une cellule d'audit et de retour français, chargée de mesurer l'impact des aides, des prêts, des coopérations, des contrats et des partenariats de co-développement.

La doctrine RH du ministère sera simple : relier, protéger, négocier, contrôler, construire.

Le diplomate LPE n'est pas seulement celui qui représente. Il est celui qui rend la parole française utile.

12. PLAN DES 100 JOURS

Les 100 premiers jours doivent installer une rupture visible sans créer de désordre diplomatique.

Les trente premiers jours seront consacrés à la doctrine. La France annoncera qu'elle ne fuit plus son histoire et ne s'y noie plus. Elle posera le principe d'intérêt clair et de principes clairs. Elle annoncera la distinction entre aide humanitaire vitale et co-développement contractualisé. Elle confirmera la Palestine comme première priorité de solidarité humaine active. Elle ouvrira l'audit des grands programmes d'aide et de coopération. Elle annoncera la création du Corps français volontaire de solidarité humaine et du réseau des Passeurs binationaux volontaires, avec garanties juridiques contre tout fichage ou soupçon collectif.

Dans le même temps, le ministère lancera une revue des coopérations renforcées avec les États, gouvernements ou structures susceptibles de relever de violations graves du droit international. Cette revue ne sera pas un spectacle médiatique. Elle sera juridique, diplomatique, documentée et contrôlée.

Entre le jour 31 et le jour 60, la France mettra en place les premiers outils opérationnels. Une cellule Palestine sera installée autour de priorités concrètes : soins, enfants, hôpitaux, eau, énergie, traumatismes, évacuations médicales possibles, reconstruction et pression diplomatique pour l'accès humanitaire. Une cartographie des pays francophones et historiquement liés à la France sera lancée afin d'identifier les partenaires volontaires pour une nouvelle relation : écoute des mémoires, projets concrets, formations, agriculture, santé, énergie, numérique et PME.

Une cellule de réciprocité commerciale étudiera les écarts de prix sur certains produits français lorsque les consommateurs français semblent défavorisés sans justification sérieuse. L'objectif ne sera pas de désigner des coupables avant enquête, mais de produire de la transparence.

Entre le jour 61 et le jour 100, la loi-cadre sera déposée.

Elle comprendra la doctrine de diplomatie d'intérêt clair et de principes clairs, le cadre du Corps volontaire, les garanties du réseau des Passeurs, la méthode d'audit de l'aide, la distinction aide vitale/co-développement, la doctrine de suspension des coopérations renforcées, la protection des Français de l'étranger, le tableau de bord public et les premiers outils de francophonie productive.

La première preuve visible devra être humaine.

La France ne se contentera plus de commenter la souffrance. Elle devra montrer des soins organisés, des volontaires préparés, des hôpitaux soutenus, de l'eau, de l'énergie, des enfants protégés, une diplomatie juridique claire et des moyens contrôlés.

Le signal populaire sera celui-ci :

La France ne renonce ni à ses intérêts, ni à son âme.

13. EXÉCUTION ANNÉE 1 À 5 + HORIZON 10 ANS

L'exécution du ministère n°6 doit éviter deux pièges : l'annonce morale sans suite et la technocratie sans souffle.

Une diplomatie de paix active ne se juge pas à la beauté d'un discours. Elle se juge à ce qu'elle arrive à organiser dans le réel : des Français mieux protégés, des civils secourus, des partenariats plus utiles, une aide mieux contrôlée, une francophonie plus vivante, des PME mieux accompagnées, des pays partenaires mieux respectés et une parole française plus écoutée.

L'année 1 sera l'année de la clarification.

La France devra publier sa doctrine extérieure : intérêt clair, principes clairs, aide vitale distinguée du co-développement, francophonie productive, protection renforcée des Français de l'étranger, refus de la vassalité, paix active et contrôle des coopérations renforcées avec les responsables de violations graves.

Cette première année lancera aussi l'audit des grands flux d'aide publique au développement. L'objectif ne sera pas de couper brutalement l'aide, mais de comprendre ce qui sauve, ce qui construit, ce qui échoue, ce qui nourrit des dépendances, ce qui revient utilement à la France, ce qui doit être maintenu et ce qui doit être transformé.

Dans le même temps, le Corps français volontaire de solidarité humaine sera créé. Il commencera par des missions limitées, vérifiables et sécurisées, avant toute montée en puissance. LPE refuse les grands dispositifs qui promettent le monde entier dès la première année et finissent en usine administrative.

La priorité Palestine devra produire des premiers actes visibles : soutien médical, protection des enfants, appui aux hôpitaux, eau, énergie, traumatismes, accès humanitaire, accueil temporaire de blessés si nécessaire et mobilisation diplomatique pour la protection des civils. Cette priorité devra être menée dans le droit, sans haine, sans confusion entre peuples et gouvernements, et sans importation du conflit dans la société française.

L'année 2 sera l'année des premiers partenariats transformés.

Les premiers contrats de co-développement nouvelle génération devront être signés avec des pays volontaires. Ils devront porter sur des domaines concrets : santé, école, eau, agriculture, énergie, formation, numérique, logement, infrastructures utiles, entrepreneuriat et PME.

Ces contrats devront respecter une méthode simple : besoin identifié par le partenaire, utilité française mesurable, financement clair, calendrier, audit anticorruption, indicateurs humains et sortie de dépendance. LPE ne veut pas remplacer l'aide floue par des contrats opaques. Elle veut remplacer le flou par de la responsabilité.

L'année 2 devra aussi installer les premières conférences d'écoute historique avec les pays volontaires. Elles ne seront pas des tribunaux symboliques. Elles devront permettre à des historiens, familles, témoins, jeunes, associations, élus, diplomates et représentants de terrain de sortir les mémoires de l'instrumentalisation politique. Le but n'est pas de faire pleurer les peuples à date fixe. Le but est de reconstruire une relation où l'on peut se parler sans se mépriser.

L'année 3 sera l'année de la montée en puissance.

Le Corps volontaire devra être suffisamment structuré pour intervenir dans plusieurs zones, sans jamais envoyer des volontaires dans des conditions de sécurité irresponsables. Le réseau des Passeurs binationaux volontaires devra être opérationnel, encadré et juridiquement protégé. Les premières PME devront pouvoir prouver que la francophonie n'est plus seulement un mot de sommet, mais une zone d'activité, de formation, de langue et de confiance.

À partir de l'année 3, le modèle Palestine pourra être adapté à d'autres populations civiles vulnérables, seulement si les conditions sont réunies : accès, sécurité, base juridique, partenaires crédibles, demande ou acceptation locale, contrôle des fonds et utilité réelle.

L'année 4 sera l'année de la consolidation.

La France devra publier un bilan honnête : ce qui a fonctionné, ce qui a échoué, ce qui a été empêché par des acteurs locaux, ce qui a été ralenti par la corruption, ce qui a été bloqué par les alliances, ce qui a produit un retour français, ce qui a réellement aidé les populations, ce qui a seulement coûté.

La diplomatie LPE ne doit pas avoir peur de dire qu'une action a échoué. Le mensonge humanitaire détruit la confiance plus sûrement que l'échec reconnu.

L'année 5 sera l'année du rendement diplomatique total.

Le ministère devra publier un bilan complet : Français protégés, missions consulaires, aides transformées, vies soignées, enfants protégés, hôpitaux soutenus, projets d'eau, écoles, formations, PME engagées, contrats utiles, coopérations suspendues, programmes inefficaces arrêtés, pays partenaires, conférences de mémoire, résultats francophones, retour économique français et impact humain.

Horizon 10 ans : la France doit être reconnue comme une puissance de paix active.

Cela signifie une France capable de défendre son peuple sans cynisme, de soigner sans naïveté, de parler aux grandes puissances sans vassalité, de respecter les pays historiquement liés sans paternalisme, de transformer la francophonie en avenir productif, et de faire de sa mémoire non une prison, mais une force de reconstruction.

Le résultat attendu à dix ans est clair :

La France doit redevenir un pays que les peuples blessés écoutent, que les grandes puissances prennent au sérieux, que les Français de l'étranger sentent derrière eux, que les PME peuvent utiliser comme appui, que les francophones reconnaissent comme partenaire, et que le peuple français comprend enfin.

14. PREUVE PERMANENTE, RISQUES ET CONTRÔLE

La diplomatie LPE sera soumise à une preuve permanente.

Cette preuve ne sera pas seulement comptable. Elle sera humaine, économique, juridique, diplomatique et morale. LPE ne veut pas réduire la politique extérieure à un tableau Excel. Mais LPE refuse aussi la diplomatie qui se protège derrière des mots nobles pour ne jamais rendre compte.

Le ministère devra publier chaque année un rapport lisible, avec des données classées selon leur nature : aide vitale, co-développement, protection consulaire, francophonie, PME, volontaires, partenariats, coopérations suspendues, risques, retours français et impact humain.

Les indicateurs ne devront pas être trop nombreux au point de devenir illisibles. Mais ils devront être assez précis pour empêcher les manipulations.

Indicateurs humains :

- nombre de personnes soignées ;
- nombre d'enfants protégés ;
- nombre de blessés accueillis temporairement si nécessaire ;
- nombre d'hôpitaux, écoles, réseaux d'eau ou équipements soutenus ;
- nombre de missions de solidarité humaine ;
- nombre de volontaires formés, envoyés et revenus accompagnés ;
- nombre de Français de l'étranger protégés en situation de crise.

Indicateurs économiques :

- montants d'aide vitale ;
- montants de co-développement ;
- part de prêts, dons, garanties et subventions ;
- nombre de PME françaises associées ;
- emplois français liés aux projets ;
- contrats utiles signés ;
- retour français par partenariat ;
- filières francophones créées ou renforcées.

Indicateurs diplomatiques :

- pays partenaires engagés ;

- conférences d'écoute historique tenues ;
- coopérations renforcées suspendues ;
- coopérations humanitaires maintenues malgré tension politique ;
- médiations proposées ;
- positions françaises aux Nations unies ;
- niveau de coordination européenne ;
- protection des canaux nécessaires avec les puissances adverses ou rivales.

Indicateurs juridiques :

- conformité au droit international ;
- conformité au droit humanitaire ;
- conformité au droit européen ;
- audits anticorruption ;
- clauses de suspension ;
- recours possibles ;
- protection RGPD des volontaires et Passeurs ;
- motivation des décisions sensibles.

Le risque principal est l'accusation de néocolonialisme.

Elle viendra, parfois de bonne foi, parfois par intérêt. La réponse ne doit pas être la susceptibilité française. Elle doit être la méthode : demande ou accord du partenaire, co-construction, respect de la souveraineté, audit, bénéfices partagés, absence de prédation, formation locale et publication des résultats.

Le deuxième risque est l'accusation de diplomatie émotionnelle.

La réponse sera le droit. La Palestine, les populations civiles vulnérables, les sanctions, les suspensions de coopération et les missions humanitaires devront être fondées sur des critères publics, des faits documentés, des analyses juridiques et un contrôle parlementaire.

Le troisième risque est l'accusation d'antisémitisme à cause de la priorité Palestine.

La réponse doit être constante, claire et non défensive : la France combattra l'antisémitisme sans ambiguïté. Elle distinguera toujours peuples, civils, gouvernements et décisions politiques. Elle refusera aussi que la lutte légitime contre l'antisémitisme serve à rendre invisibles les civils palestiniens.

Le quatrième risque est l'accusation de complaisance envers la Russie.

La réponse sera la lucidité. Parler à la Russie ne signifie pas valider ses actes. C'est maintenir une capacité diplomatique avec une puissance nucléaire, européenne par sa géographie stratégique, dangereuse lorsqu'elle est isolée dans une logique d'escalade, et incontournable dans certains dossiers de sécurité.

Le cinquième risque est l'accusation d'anti-américanisme.

La réponse sera l'alliance lucide. Les États-Unis resteront un partenaire essentiel. Mais la France ne doit plus confondre alliance et obéissance. Elle doit coopérer avec les États-Unis quand les intérêts convergent, et défendre sa souveraineté quand ils divergent.

Le sixième risque est la mise en danger des volontaires.

Aucune mission ne devra être lancée pour produire une image. La sécurité des volontaires primera. Départs volontaires uniquement, évaluation de risque, formation, protection consulaire, coordination avec les autorités compétentes, assurance, suivi psychologique et possibilité de suspendre une mission à tout moment.

Le septième risque est la corruption.

Tout projet de co-développement devra contenir des clauses anticorruption, des audits indépendants, des mécanismes d'arrêt, des protections des lanceurs d'alerte, des contrôles de sous-traitance et une publication adaptée des résultats.

Le huitième risque est la fatigue du peuple français.

Si les Français ne voient que des dépenses, ils rejeteront la diplomatie de solidarité. LPE devra donc montrer le résultat : des vies sauvées, des contrats utiles, des PME engagées, des flux contrôlés, des pays partenaires respectés, des aides inutiles arrêtées, des Français protégés et une parole française plus forte.

La règle de contrôle sera celle-ci :

Une diplomatie morale sans preuves devient un discours. Une diplomatie d'intérêt sans âme devient du cynisme. LPE impose les deux : preuves et âme.

15. DONNÉES

Le ministère n°6 appliquera une doctrine de données rigoureuse.

La politique extérieure est un domaine sensible. Certaines informations ne peuvent pas être publiées sans mettre en danger des personnes, des négociations, des ressortissants français, des volontaires, des opérations humanitaires ou des équilibres diplomatiques. Mais une partie importante de la diplomatie peut être rendue lisible sans risque.

LPE classera donc les données en cinq statuts.

1. OFFICIELLE_BRUTE

Donnée issue d'une source publique officielle : MEAE, France Diplomatie, AFD, OCDE, OIF, Nations unies, INSEE, Eurostat, Banque mondiale, rapports parlementaires, Cour des comptes, opérateurs publics.

Exemples : nombre de Français inscrits au registre, nombre de consulats, montants d'APD, nombre de locuteurs francophones, pays partenaires, budgets votés.

2. CALCULÉE

Donnée produite à partir de sources officielles.

Exemples : évolution annuelle de l'aide, part de prêts et de dons, retour français par zone, part des PME dans les projets, coût moyen par mission, taux d'exécution, comparaison d'écarts de prix.

3. À AUDITER

Donnée annoncée ou utile mais nécessitant un contrôle.

Exemples : impact réel d'un programme d'aide, niveau de corruption, retour économique indirect, satisfaction des partenaires, efficacité d'une mission, coût complet d'un projet.

4. PROJECTION_PROGRAMME

Donnée créée par le programme LPE.

Exemples : nombre visé de volontaires, nombre de Passeurs, objectifs de contrats francophones, cibles de transformation de l'aide, indicateurs futurs de protection consulaire.

5. À ACTUALISER

Donnée dépendante d'une publication annuelle ou d'une situation changeante.

Exemples : Français de l'étranger, APD annuelle, crises humanitaires, pays prioritaires, prix comparés, sanctions, nombre de locuteurs francophones, risques pays.

Les données principales du ministère seront les suivantes :

- réseau diplomatique français ;
- services consulaires ;
- Français établis hors de France ;
- aide publique au développement ;
- programmes AFD par pays ;
- part dons/prêts/garanties ;
- francophonie et locuteurs ;
- pays francophones et historiquement liés ;
- Français binationaux volontaires, uniquement en données agrégées et protégées ;
- missions de solidarité humaine ;
- protection consulaire ;
- plan Palestine ;
- coopérations renforcées suspendues ;
- prix comparés de produits français ;
- balance commerciale par zones cibles ;
- contrats de co-développement ;
- PME françaises engagées ;
- retours français ;
- audits anticorruption ;
- niveau de conformité au droit international ;
- niveau de conformité au droit européen ;
- indicateurs d'écoute historique et de pardon actif.

La règle de donnée sera stricte :

Aucun chiffre non confirmé ne sera présenté comme acquis. Aucun indicateur sensible ne sera publié s'il met des personnes en danger. Aucune donnée sur les binationaux ne pourra servir à un fichage ethnique, religieux ou politique. Aucun résultat diplomatique ne devra être revendiqué sans source, audit ou statut clair.

LPE ne veut pas une diplomatie de chiffres truqués. Elle veut une diplomatie prouvée.

16. COORDINATION

La diplomatie LPE sera interministérielle.

Le ministère n°6 ne peut pas réussir seul, parce que la politique extérieure touche à tout : armée, commerce, industrie, santé, agriculture, numérique, éducation, budget, justice, intérieur, outre-mer, culture, travail et famille.

Avec le ministère n°5, Armée française, la coordination portera sur la protection des ressortissants, les évacuations, la sécurisation humanitaire, la dissuasion, les opérations extérieures, la protection des routes maritimes, les alliances et la cohérence entre diplomatie et force.

Avec le ministère n°1, Budget, il faudra auditer l'aide publique, distinguer aide vitale et co-développement, mesurer les retours, financer les urgences, contrôler les opérateurs, supprimer les programmes inutiles et publier les résultats.

Avec le ministère n°2, Numérique, la priorité sera la plateforme des volontaires, la protection RGPD, la cybersécurité des ambassades et consulats, les données diplomatiques, l'IA de traduction, la découvrabilité francophone, la lutte contre les manipulations étrangères et les outils de transparence publique.

Avec le ministère n°3, Intérieur, la coordination concernera les visas, l'état civil, les crises migratoires, la lutte contre les trafics, les faux documents, les coopérations policières, les retours dignes et les protections humanitaires.

Avec le ministère n°4, Justice, il faudra sécuriser les sanctions, les qualifications juridiques, les crimes internationaux, l'anticorruption, les contrats, les conflits d'intérêts, les coopérations judiciaires et les examens individuels pour fonctions sensibles.

Avec le ministère n°8, Éducation, la diplomatie portera la francophonie éducative, les lycées français, les échanges, les programmes d'histoire partagée, les enseignants volontaires, les étudiants francophones et la formation des jeunes.

Avec le ministère n°9, Santé, la priorité sera les missions médicales, les hôpitaux, la Palestine, les traumatismes, l'accueil temporaire de blessés, la formation de soignants, la santé mère-enfant et les coopérations sanitaires.

Avec le ministère n°10, Travail, les volontaires devront être protégés : congés de mission, reconnaissance des compétences, mobilisation des actifs, entreprises soutenues, formation professionnelle et retour d'expérience.

Avec le ministère n°15, Industrie et Énergie, les projets de co-développement devront mobiliser les savoir-faire français : eau, énergie, infrastructures, maintenance, équipements, technologies utiles, production locale et souveraineté industrielle.

Avec le ministère n°17, Agriculture, la diplomatie devra construire des partenariats sur l'irrigation, la sécurité alimentaire, la transformation locale, les semences, la formation, les chaînes froides et les coopérations agricoles francophones.

Avec le ministère n°18, Commerce, il faudra accompagner les PME, défendre les produits français, étudier les écarts de prix, ouvrir les marchés francophones, protéger les consommateurs français et organiser la réciprocité commerciale dans le droit applicable.

Avec le ministère n°21, Mer et Outre-mer, la diplomatie devra intégrer les routes maritimes, les pays insulaires, les océans, les secours, les ports, la pêche, les outre-mer, les câbles, les coopérations régionales et la francophonie océanique.

Avec le Parlement, le ministère rendra compte des grands choix : aide, sanctions, suspensions de coopération, opérations extérieures, traités, protection consulaire, plan Palestine, francophonie, risques et résultats.

Avec l'Union européenne, la France devra agir dans le cadre des traités, de la PESC, des règles commerciales, du droit de la concurrence, des sanctions européennes et de la protection des données. La ligne LPE n'est pas le Frexit. C'est la reprise de souveraineté populaire et économique à l'intérieur du cadre européen autant que possible, par le rapport de force, la renégociation, la conditionnalité, la protection des droits fondamentaux et la reconstruction productive française.

La diplomatie LPE n'est pas une affaire de salon. C'est une architecture d'État.

17. DÉPENDANCES

Le ministère n°6 dépend d'abord de la crédibilité.

Une diplomatie peut survivre à un désaccord. Elle ne survit pas longtemps à l'incohérence. Si la France parle de droit mais l'ignore quand cela l'arrange, elle perd sa voix. Si elle parle de solidarité mais ne contrôle pas l'argent, elle perd son peuple. Si elle parle de paix mais refuse de parler aux adversaires, elle devient impuissante. Si elle parle d'intérêt national mais abandonne ses Français à l'étranger, elle devient injuste.

Les dépendances fortes sont l'armée, le budget, la santé, la justice, le numérique, l'industrie, l'agriculture, le commerce et l'intérieur.

Sans l'armée, la diplomatie peut manquer de poids. Sans budget, elle promet sans agir. Sans santé, elle ne peut pas organiser la solidarité humaine. Sans justice, elle devient juridiquement fragile. Sans numérique, elle perd la bataille des données, des plateformes, de la langue et de l'information. Sans industrie, elle ne construit rien de durable. Sans agriculture, elle ne répond pas aux besoins vitaux de nombreux partenaires. Sans commerce, elle ne produit pas de retour français. Sans intérieur, elle ne maîtrise ni visas, ni état civil, ni sécurité administrative.

Les dépendances moyennes sont l'éducation, les régions, les universités, la culture, le travail, les outre-mer, les associations, les diasporas volontaires et les PME.

Elles sont dites moyennes non parce qu'elles seraient secondaires, mais parce qu'elles servent la profondeur. Elles donnent de la chair à la diplomatie : langue, formation, mémoire, volontariat, entreprises, territoires, familles et projets.

Les dépendances juridiques sont majeures : droit international, droit humanitaire, droit européen, traités, sanctions, RGPD, contrats, anticorruption, protection consulaire, droit commercial, droit des volontaires et contrôle parlementaire.

La diplomatie LPE dépend aussi de la sécurité.

On ne peut pas envoyer des volontaires dans des zones incontrôlées pour prouver une émotion. On ne peut pas annoncer un corridor humanitaire sans partenaire fiable. On ne peut pas promettre une reconstruction sans accès. On ne peut pas protéger les Français de l'étranger sans anticipation. On ne peut pas parler de paix active si l'on n'a pas la capacité de sécuriser, évacuer, négocier ou suspendre.

La dépendance la plus profonde reste la cohérence morale.

Si la France parle de pardon sans écouter, elle échoue. Si elle parle de Palestine sans agir, elle échoue. Si elle parle de francophonie sans économie, elle échoue. Si elle parle d'intérêt français sans retour, elle échoue. Si elle parle d'alliance sans souveraineté, elle s'efface. Si elle parle aux pays historiquement liés sans respect, elle reproduit l'humiliation. Si elle parle de binationaux sans protection, elle les met en danger. Si elle parle de droit international sans se l'appliquer, elle perd toute autorité.

La diplomatie française ne retrouvera du poids que si ses paroles, ses actes, ses contrats, ses sanctions et ses secours racontent la même histoire.

18. PUBLICS CONCERNÉS

Ce ministère concerne d'abord le peuple français.

Il concerne les Français qui vivent en France, parce qu'ils financent la politique extérieure, subissent les conséquences des crises internationales, voient les prix, les flux, les guerres, les alliances, les tensions migratoires, les contrats, les dépendances et les choix diplomatiques produire des effets dans leur vie.

Il concerne les Français de l'étranger, parce qu'ils ont besoin d'un État présent lorsqu'une crise éclate, lorsqu'un document manque, lorsqu'un enfant est en danger, lorsqu'une détention survient, lorsqu'une guerre approche, lorsqu'un pays bascule, lorsqu'une catastrophe frappe ou lorsqu'une famille se retrouve seule face à une administration étrangère.

Il concerne les binationaux, non comme un problème, mais comme des citoyens à part entière. Certains souhaiteront devenir des ponts. D'autres voudront simplement vivre leur vie. Les deux choix seront respectés.

Il concerne les familles liées à l'histoire française : familles issues d'Algérie, du Maroc, de Tunisie, d'Afrique subsaharienne, du Liban, du Vietnam, des outre-mer, d'Europe, du Moyen-Orient et d'ailleurs. Ces familles portent parfois des blessures, parfois des richesses, souvent les deux. LPE veut sortir ces liens de la suspicion et de la haine mémorielle.

Il concerne les populations civiles vulnérables : Palestiniens civils, enfants blessés, familles déplacées, victimes de guerre, hôpitaux menacés, peuples frappés par des catastrophes, populations privées d'eau, de soins, d'école, d'énergie ou de sécurité.

Il concerne les peuples partenaires, notamment francophones et historiquement liés à la France. LPE ne leur promet pas une relation magique. Elle leur propose une relation plus adulte : respect, projets, audits, souveraineté, retour partagé, mémoire apaisée et refus du paternalisme.

Il concerne les PME françaises, les artisans, les agriculteurs, les industriels, les universités, les hôpitaux, les organismes de formation, les chercheurs, les traducteurs, les médias, les créateurs et les acteurs culturels. La diplomatie doit leur ouvrir des portes sans les transformer en prédateurs.

Il concerne les diplomates, agents consulaires et personnels locaux. Ils devront porter une doctrine plus exigeante, mais aussi plus lisible. Leur travail ne sera pas seulement de représenter la France. Il sera de relier la parole française aux résultats.

Les gagnants immédiats devront être visibles : Français mieux protégés, civils mieux secourus, volontaires mieux encadrés, PME mieux accompagnées, pays partenaires mieux respectés, aides mieux contrôlées, francophonie mieux organisée.

Les gagnants à moyen terme seront les peuples liés à la France, les étudiants francophones, les entrepreneurs, les soignants, les enseignants, les ingénieurs, les régions françaises exportatrices, les familles réconciliées avec une partie de leur mémoire, et les partenaires qui veulent sortir d'une relation d'aide floue.

Les perdants assumés seront la corruption, les aides sans preuve, les coopérations renforcées avec les responsables de violations graves, les marchands de haine, les racistes, les antisémites, les déshumanisateurs des civils palestiniens, les profiteurs de la culpabilité, les prédateurs diplomatiques et les réseaux d'influence opaque.

La diplomatie LPE ne prétend pas plaire à tout le monde.

Elle prétend redevenir compréhensible, utile, digne et souveraine.

19. ENNEMIS STRUCTURELS

Le ministère n°6 ne combat pas seulement des États adverses, des crises ou des désaccords diplomatiques.

Il combat des maladies profondes de la politique extérieure française.

La première est le silence diplomatique. La France a trop souvent confondu prudence et effacement. Or se taire trop longtemps devant l'écrasement de populations civiles, devant les humiliations historiques, devant les dépendances économiques ou devant les intérêts français mal défendus finit par abîmer la parole française. Une puissance qui ne parle plus lorsqu'elle devrait parler devient décorative.

La deuxième est la culpabilité stérile. Reconnaître l'histoire est nécessaire. S'y enfermer est dangereux. La France ne doit pas nier les blessures liées à son passé, mais elle ne doit pas accepter qu'une culpabilité infinie remplace toute relation adulte. Le pardon historique doit conduire à des projets, pas à une dette éternelle.

La troisième est l'aide sans contrôle. Une aide publique qui ne prouve ni impact humain, ni retour français, ni amélioration durable crée de la défiance. Elle nourrit l'idée que la politique extérieure sert des circuits opaques plutôt que des peuples réels. LPE ne veut pas moins de solidarité. LPE veut une solidarité qui se voit, se mesure et se corrige.

La quatrième est l'alignement automatique. La France doit garder ses alliances, mais elle ne doit pas se comporter comme une puissance secondaire. L'alliance avec les États-Unis reste essentielle, l'appartenance européenne reste un cadre majeur, l'OTAN reste un outil de sécurité collective. Mais aucun cadre ne doit remplacer la capacité française de penser, décider, négocier et défendre ses propres intérêts.

La cinquième est la francophonie folklorique. La langue française ne peut pas rester cantonnée aux cérémonies, aux discours et aux sommets. Elle doit redevenir une infrastructure de puissance : école, recherche, traduction, médias, numérique, santé, agriculture, commerce, PME, diplomatie, droit et création.

La sixième est la diplomatie sans peuple. Une diplomatie comprise seulement par quelques experts finit par perdre sa légitimité. Le peuple français finance, subit et porte les conséquences de la politique extérieure. Il doit comprendre pourquoi la France aide, pourquoi elle sanctionne, pourquoi elle coopère, pourquoi elle négocie et ce qu'elle obtient.

Les ennemis structurels du ministère sont donc clairement identifiés :

- le silence quand le droit est piétiné ;
- la morale sans action ;
- le commerce sans âme ;
- l'aide sans preuve ;
- la mémoire sans pardon ;
- le pardon sans projet ;
- l'alliance sans souveraineté ;
- la francophonie sans économie ;
- l'économie sans contrôle ;
- la diplomatie sans résultat.

L'ennemi profond, c'est l'impuissance morale.

L'impuissance morale consiste à voir, savoir, commenter, condamner, s'émouvoir, puis ne rien organiser. Elle donne l'illusion de la conscience, mais elle laisse les civils seuls, les Français sceptiques, les partenaires déçus et les adversaires tranquilles.

LPE ne veut plus une France spectatrice.

20. CONDITIONS DE VICTOIRE

La victoire du ministère n°6 ne sera pas de produire une émotion collective pendant quelques semaines.

Elle sera de rendre la diplomatie française à nouveau crédible.

La première condition de victoire est la lisibilité. Le peuple français doit comprendre la ligne : la France défend ses intérêts, protège ses ressortissants, respecte le droit, distingue l'aide vitale du co-développement, transforme la francophonie, refuse la vassalité et agit pour les civils vulnérables lorsque cela est possible.

La deuxième condition est la preuve humaine. Le plan Palestine devra montrer des actes concrets : soins, enfants protégés, hôpitaux soutenus, eau, énergie, traumatismes, reconstruction, accès humanitaire et diplomatie juridique. Sans preuve humaine, la priorité Palestine deviendrait une posture. Avec preuve humaine, elle deviendra le premier signe d'une France qui agit.

La troisième condition est la preuve consulaire. Les Français de l'étranger doivent sentir que la France les connaît, les informe, les protège et les accompagne mieux. Cela ne signifie pas que l'État pourra tout résoudre partout. Cela signifie qu'il sera plus présent, plus clair, plus rapide et plus humain.

La quatrième condition est la preuve économique. Les PME françaises doivent voir que la francophonie et les partenariats historiques ouvrent réellement des marchés, des formations, des contrats, des normes, des projets et des emplois. La diplomatie économique ne doit pas servir uniquement les grands groupes déjà installés.

La cinquième condition est la preuve budgétaire. L'aide publique doit être auditée, transformée et rendue compréhensible. Les Français doivent pouvoir distinguer ce qui sauve des vies, ce qui construit, ce qui revient utilement à la France, ce qui échoue et ce qui est supprimé.

La sixième condition est la preuve morale. La France devra tenir ses lignes sans haine : lutte contre l'antisémitisme, défense des civils palestiniens, distinction entre peuples et gouvernements, refus du racisme, refus de la déshumanisation, respect du droit international et refus des coopérations renforcées avec les responsables de violations graves.

Les conditions minimales de réussite sont les suivantes :

- doctrine publiée ;
- plan Palestine visible ;
- Corps volontaire lancé ;
- réseau des Passeurs créé ;
- audit de l'aide engagé ;
- premiers pays francophones consultés ;
- premiers contrats de co-développement signés ;
- premiers indicateurs consulaires publiés ;
- doctrine de suspension des coopérations renforcées établie ;
- relation américaine clarifiée ;
- canal russe maintenu ou rouvert selon les conditions ;
- tableau de bord public installé.

La victoire politique arrivera lorsque le peuple pourra dire :

La France n'a pas renoncé à son intérêt. Elle a retrouvé son âme.

Le seuil d'excellence sera atteint lorsque la France pourra montrer, année après année, des vies aidées, des fonds contrôlés, des contrats utiles, des peuples respectés, des PME soutenues, des Français protégés, des mémoires apaisées et des coopérations suspendues lorsque les principes fondamentaux sont violés.

21. COÛT POLITIQUE

Ce ministère aura un coût politique élevé.

Il touchera à des sujets inflammables : Palestine, Israël, antisémitisme, islamophobie, Russie, États-Unis, Europe, Afrique, Maghreb, colonisation, francophonie, aide publique, binationaux, diasporas, prix des produits français, sanctions, commerce et souveraineté.

Il faut donc assumer dès le départ que cette diplomatie sera attaquée.

Certains diront que faire de la Palestine une priorité de solidarité humaine revient à importer le conflit. LPE répondra que protéger des civils n'est pas importer une guerre. C'est refuser que l'humanité soit suspendue dès qu'un sujet devient sensible.

Certains accuseront cette ligne d'antisémitisme. LPE répondra sans trembler : l'antisémitisme sera combattu absolument. Mais combattre l'antisémitisme ne signifie pas rendre invisibles les civils palestiniens. La France tiendra les deux lignes parce qu'une nation juste ne choisit pas quels civils méritent d'être pleurés.

Certains diront que reparler à la Russie est une faiblesse. LPE répondra que parler à une puissance nucléaire n'est pas se soumettre. C'est maintenir une capacité diplomatique. Le dialogue n'efface ni les désaccords, ni les responsabilités, ni les engagements européens. Il évite seulement de transformer la diplomatie en silence dangereux.

Certains diront que refuser la vassalité américaine est de l'anti-américanisme. LPE répondra que les États-Unis resteront un partenaire essentiel. Mais une alliance saine suppose deux volontés, pas une obéissance.

Certains diront que transformer l'aide publique en co-développement contrôlé est égoïste. LPE répondra que l'aide vitale sera protégée, mais que les projets longs doivent être honnêtes avec les peuples aidés et avec le peuple français. La générosité durable exige la clarté.

Certains diront que valoriser les binationaux volontaires est dangereux. LPE répondra que le danger vient du soupçon collectif, pas du volontariat encadré. Les binationaux ne seront ni fichés, ni obligés, ni instrumentalisés. Ceux qui veulent servir pourront devenir des ponts ; les autres resteront simplement des citoyens comme les autres.

Le coût diplomatique sera réel. Certains alliés seront irrités. Certains régimes seront contrariés. Certains opérateurs d'aide perdront leurs habitudes. Certains grands groupes devront accepter plus de contrôle. Certaines chancelleries préféreront l'ancienne France : polie, floue, prévisible, facilement alignable.

Le coût opérationnel sera aussi réel : missions humanitaires, sécurité des volontaires, audits, coordination interministérielle, protection consulaire, soutien médical, cellule Palestine, programmes francophones, dialogue de mémoire et contrôle des retours économiques.

Mais le gain long terme est immense.

Une France respectée. Une France utile. Une France qui protège. Une France qui parle sans se vendre. Une France qui soigne sans se soumettre. Une France qui défend ses entreprises sans renier le droit. Une France qui parle aux puissants sans baisser les yeux. Une France qui transforme son histoire au lieu de la subir.

La formule politique reste la même :

La France ne doit plus choisir entre ses intérêts et son âme. Elle doit défendre les deux, dans le droit, avec courage et sans paniquer devant les procès médiatiques.

22. IRRÉVERSIBILITÉ

Une réforme diplomatique réussit lorsqu'elle devient plus forte que l'alternance politique.

LPE doit donc installer des mécanismes irréversibles, non pas pour enfermer le pays, mais pour empêcher le retour au flou.

La première irréversibilité sera doctrinale. Une fois que la France aura distingué l'aide vitale du co-développement, il sera difficile de revenir à une aide indifférenciée. Le peuple demandera naturellement : est-ce une urgence humaine ou un partenariat long terme ? Qui contrôle ? Quel résultat ? Quel retour ? Quelle dignité pour le partenaire ?

La deuxième irréversibilité sera consulaire. Lorsque les Français de l'étranger disposeront d'indicateurs publics, de procédures plus lisibles, d'une meilleure information de crise et d'un meilleur suivi, il deviendra politiquement coûteux de les repousser à la marge.

La troisième irréversibilité sera francophone. Si la francophonie devient un espace de projets économiques, éducatifs, numériques, médicaux, agricoles et culturels, elle cessera d'être seulement un rendez-vous symbolique. Les PME, étudiants, chercheurs, enseignants, créateurs et partenaires auront intérêt à la défendre.

La quatrième irréversibilité sera humaine. Si la France organise réellement des soins, des missions, des hôpitaux soutenus, des enfants protégés et des volontaires encadrés, la diplomatie de solidarité ne sera plus un concept. Elle aura des visages.

La cinquième irréversibilité sera mémorielle. Lorsque des pays historiquement liés à la France auront participé à des conférences d'écoute, à des projets communs et à des coopérations adultes, il sera plus difficile de revenir à la relation blessée, silencieuse ou accusatoire.

La sixième irréversibilité sera démocratique. Le tableau de bord public installera une exigence : l'argent extérieur doit être expliqué. Les coopérations sensibles doivent être justifiées. Les résultats doivent être publiés. Les échecs doivent être reconnus.

Ce qui devra devenir irréversible dès l'année 1 :

- doctrine intérêt clair / principes clairs ;
- distinction aide vitale / co-développement ;
- priorité de protection consulaire ;
- plan Palestine de solidarité humaine ;
- audit de l'aide publique ;
- garanties du réseau des Passeurs ;
- création du Corps volontaire ;
- tableau de bord public ;
- doctrine de suspension des coopérations renforcées.

Ce qui devra devenir irréversible en année 2 :

- premiers contrats de co-développement nouvelle génération ;
- premières conférences d'écoute historique ;
- premiers rapports d'impact ;
- premiers projets francophones productifs ;
- premiers retours PME ;
- premiers indicateurs consulaires ;
- premières transformations d'aides inefficaces.

Le verrou culturel sera le plus important.

Quand les familles liées aux pays historiquement associés à la France verront que la France écoute, reconnaît, respecte et construit, la haine mémorielle perdra de son carburant.

Quand le monde verra la France agir pour les civils palestiniens sans tomber dans la haine, la parole française sur les droits humains redeviendra plus crédible.

Quand les Français verront que l'aide extérieure peut être contrôlée, utile et reliée à l'intérêt national, ils cesseront de la regarder seulement comme une dépense lointaine.

L'irréversibilité ne viendra pas d'un texte. Elle viendra de la preuve.

23. PROFIL DU MINISTRE / COMMANDANT

Le ministre des Affaires étrangères, du Co-développement et de la Francophonie devra être plus qu'un diplomate classique.

Il devra être un ministre de vérité, de paix et de résultat.

Il devra savoir parler aux chancelleries, mais aussi aux familles. Il devra pouvoir dialoguer avec Washington sans se coucher, avec Moscou sans se vendre, avec Bruxelles sans s'effacer, avec Pékin sans naïveté, avec Alger, Rabat, Tunis, Dakar, Abidjan, Beyrouth, Jérusalem, Ramallah, Kiev, Ankara, New Delhi, Brasilia et les capitales africaines sans paternalisme ni panique.

Il devra comprendre que la diplomatie n'est plus seulement l'art de rédiger une phrase équilibrée. C'est l'art d'éviter une guerre, de protéger un ressortissant, de maintenir un canal, de faire sortir un blessé, de soutenir un hôpital, d'ouvrir un marché, de contrôler un financement, de défendre une langue et de calmer une mémoire.

Le ministre devra posséder cinq qualités.

La première est le courage moral. Il devra pouvoir dire qu'un civil palestinien reste un civil, qu'un civil israélien reste un civil, qu'un Français juif n'a pas à répondre d'un gouvernement, qu'un Français

musulman n'a pas à répondre d'un conflit, qu'un binational n'est pas un suspect et qu'un allié peut avoir tort.

La deuxième est la lucidité géopolitique. Il devra comprendre les rapports de force, les intérêts, les routes, les ressources, les dépendances, les sanctions, les alliances, les risques d'escalade et les limites de la puissance française.

La troisième est le sens historique. Il devra savoir que la France ne parle jamais au monde depuis une page blanche. Son histoire ouvre des portes, réveille des blessures, crée des attentes et impose une prudence sans lâcheté.

La quatrième est l'obsession du résultat. Un ministre LPE ne pourra pas se contenter de dire que la France est fidèle à ses valeurs. Il devra montrer ce qui a été fait : Français protégés, fonds contrôlés, enfants soignés, PME engagées, projets terminés, coopérations suspendues, mémoires apaisées.

La cinquième est la capacité d'écoute. La diplomatie française doit écouter avant de proposer. Écouter les pays partenaires. Écouter les Français de l'étranger. Écouter les binationaux. Écouter les soignants. Écouter les entrepreneurs. Écouter les peuples blessés. Écouter les diplomates de terrain.

Ce que le ministre ne devra surtout pas être :

- un ministre de communiqués ;
- un mondain diplomatique ;
- un gestionnaire de sommets ;
- un aligné confortable ;
- un donneur de leçons sans action ;
- un marchand de morale ;
- un cynique commercial ;
- un naïf humanitaire ;
- un prisonnier des médias ;
- un ministre qui a peur de parler aux puissants.

La phrase de commandement sera :

La diplomatie française doit savoir regarder les puissants dans les yeux et les enfants blessés dans les bras.

24. TABLEAU DE BORD PUBLIC

Le tableau de bord public sera l'un des outils centraux du ministère.

Il ne doit pas devenir une usine à chiffres. Il doit permettre au peuple français de comprendre ce que fait la France dans le monde, sans mettre en danger les personnes, les négociations ou les intérêts essentiels de la Nation.

Il sera publié chaque année. Il distinguera les données publiques, les données agrégées, les données à auditer et les données non publiables pour raisons de sécurité.

Le tableau de bord devra répondre à quatre questions simples.

D'abord : qui la France protège-t-elle ?

Il indiquera les Français inscrits au registre, les crises consulaires traitées, les évacuations, les situations de détention accompagnées, les familles aidées, les documents délivrés, les alertes envoyées, les zones à risque et les améliorations apportées au réseau consulaire.

Ensuite : qui la France aide-t-elle ?

Il précisera l'aide humanitaire vitale, les populations concernées, les missions médicales, les enfants protégés, les hôpitaux soutenus, les réseaux d'eau ou d'énergie appuyés, les missions du Corps volontaire, les accueils temporaires de blessés si nécessaire et les programmes Palestine.

Ensuite : que la France construit-elle ?

Il présentera les contrats de co-développement, les pays partenaires, les PME françaises associées, les filières francophones, les programmes agricoles, sanitaires, éducatifs, numériques, énergétiques, universitaires, industriels et culturels.

Enfin : que la France obtient-elle ?

Il devra rendre visibles les retours français : emplois, contrats, approvisionnements, influence, normes, langue, sécurité, réduction de dépendances, accès aux marchés, coopération migratoire digne, stabilité régionale et confiance diplomatique.

Les données publiées comprendront notamment :

- nombre de missions de solidarité humaine ;
- nombre de volontaires mobilisés ;
- nombre de personnes soignées ou protégées ;
- montants d'aide vitale ;
- montants de co-développement ;
- part prêts, dons, garanties ;
- nombre de PME françaises impliquées ;
- nombre de pays francophones partenaires ;
- nombre de Passeurs volontaires actifs en données agrégées ;
- nombre de conférences d'écoute historique ;
- nombre de coopérations renforcées suspendues ;
- nombre de coopérations humanitaires maintenues malgré tension politique ;
- écarts de prix étudiés sur produits français ;
- audits anticorruption réalisés ;
- projets arrêtés pour inefficacité ou risque ;
- indicateurs de protection consulaire.

Le tableau de bord devra aussi publier les échecs.

Une mission annulée pour risque trop élevé doit être dite. Un projet suspendu pour corruption doit être dit. Une aide transformée parce qu'elle ne produisait pas assez d'impact doit être dite. Une coopération bloquée par un partenaire doit être dite.

La diplomatie perd en prestige lorsqu'elle ment. Elle gagne en autorité lorsqu'elle sait corriger.

Règle LPE :

Ce qui ne peut pas être mesuré doit être expliqué. Ce qui ne peut pas être expliqué doit être suspendu. Ce qui ne produit ni impact humain, ni retour français, ni valeur diplomatique doit être transformé ou supprimé.

25. RISQUES DE DÉRIVE ET GARDE-FOUS

La diplomatie LPE porte une ambition forte. Elle doit donc se protéger de ses propres dérives possibles.

Le premier risque est le néocolonialisme. Une France qui revient vers les pays historiquement liés avec des projets, des entreprises, des volontaires et des audits pourrait être accusée de vouloir reprendre la main. Ce risque est sérieux. Le garde-fou sera la souveraineté du partenaire : aucun projet sans demande, accord ou co-construction ; aucun programme qui humilie ; aucune aide qui impose une tutelle ; aucun contrat qui organise une prédation.

Le deuxième risque est l'instrumentalisation des binationaux. Le réseau des Passeurs pourrait être mal compris ou mal utilisé. Le garde-fou sera absolu : volontariat strict, aucune obligation, aucune base

ethnique ou religieuse, RGPD, mission déclarée, protection des données, absence de fichage communautaire, droit de retrait.

Le troisième risque est la diplomatie émotionnelle. LPE veut agir pour les civils, mais ne doit pas décider sous le seul choc des images. Le garde-fou sera le droit : critères publics, documentation des faits, avis juridiques, contrôle parlementaire, sécurité des missions et évaluation des conséquences.

Le quatrième risque est la confusion entre critique d'un gouvernement et haine d'un peuple. Il sera particulièrement sensible pour Israël, la Palestine, la Russie, l'Ukraine, la Chine, les États-Unis ou tout conflit fortement médiatisé. Le garde-fou sera la distinction permanente : peuple, civils, État, gouvernement, régime, armée, responsables politiques, décisions contestées.

Le cinquième risque est la mise en danger des volontaires. Aucune mission ne devra être lancée pour une image. Le garde-fou sera opérationnel : évaluation sécurité, formation, protection consulaire, coordination avec l'armée si nécessaire, assurance, retour accompagné, suspension immédiate si les conditions ne sont plus réunies.

Le sixième risque est la corruption. Les projets de co-développement peuvent être captés par des intermédiaires, des clans locaux, des entreprises prédatrices ou des circuits opaques. Le garde-fou sera contractuel : clauses anticorruption, audits indépendants, publication des résultats, arrêt des financements, poursuites, protection des lanceurs d'alerte.

Le septième risque est la vassalité déguisée. Une diplomatie qui parle d'alliance peut glisser vers l'obéissance. Le garde-fou sera doctrinal : alliance maintenue, mais souveraineté française, contrôle parlementaire, analyse d'intérêt national et refus des engagements automatiques.

Le huitième risque est la complaisance déguisée en dialogue. Parler à une puissance hostile ou rivale ne doit pas devenir l'excuse de l'inaction. Le garde-fou sera la clarté : dialogue sans soumission, maintien des désaccords, sanctions lorsque nécessaire, défense du droit et protection des intérêts français.

Le neuvième risque est l'aide inefficace rebaptisée co-développement. Le garde-fou sera la preuve : contrat, audit, retour français, impact humain, calendrier, responsable, bilan public.

Le dixième risque est la discrimination dans les fonctions sensibles. L'État doit protéger la sécurité nationale sans soupçonner des groupes entiers. Le garde-fou sera juridique : aucun soupçon collectif, aucun automatisme, aucun fichage identitaire ; seulement des examens individuels, motivés, proportionnés et contestables.

Ces garde-fous ne sont pas des freins à l'action.

Ils sont ce qui permet à l'action de durer.

26. ATTAQUES / RÉPONSES

Attaque : “Vous faites de la Palestine une obsession.”

Réponse : Non. Nous faisons de la Palestine un premier test moral. Une population civile écrasée, des enfants blessés, des hôpitaux détruits et des familles privées d'eau obligent la France à agir. Si nous sommes incapables d'organiser des soins, du droit, de l'aide et de la reconstruction là où le monde regarde, alors notre diplomatie humaniste ne vaut pas grand-chose.

Attaque : “Vous êtes antisémites.”

Réponse : Non. LPE combat l'antisémitisme sans ambiguïté. Mais refuser l'antisémitisme ne signifie pas fermer les yeux sur les civils palestiniens. Nous distinguons les peuples, les civils, les gouvernements et les décisions politiques. Défendre des enfants palestiniens n'est pas haïr les Juifs. C'est défendre l'humanité commune.

Attaque : “Vous allez rompre avec Israël.”

Réponse : La France ne rompt pas avec les peuples. Elle peut contester des décisions, suspendre des coopérations renforcées si des violations graves sont établies, maintenir des canaux diplomatiques, protéger les civils et lutter contre l'antisémitisme. La rupture automatique n'est pas une doctrine. La complicité automatique non plus.

Attaque : "Vous stigmatisez les Franco-Israéliens ou les binationaux."

Réponse : C'est l'inverse. Aucun Français ne sera soupçonné pour sa double nationalité. La double nationalité n'est pas une faute. Seules des situations individuelles de conflit d'intérêts grave, de fonction stratégique étrangère ou de faits incompatibles avec les intérêts fondamentaux de la France pourront être examinées juridiquement, avec recours et proportionnalité.

Attaque : "Vous êtes anti-américains."

Réponse : Non. Les États-Unis resteront un partenaire essentiel. Mais alliance ne veut pas dire vassalité. Nous voulons une relation adulte, forte, loyale, capable de coopérer quand nos intérêts convergent et de défendre notre souveraineté quand ils divergent.

Attaque : "Vous êtes complaisants avec la Russie."

Réponse : Parler à la Russie n'est pas se soumettre. C'est faire de la diplomatie. La France peut maintenir ses désaccords, respecter ses engagements européens, soutenir le droit international et garder un canal avec une puissance nucléaire. Le silence n'est pas une stratégie.

Attaque : "Votre co-développement est du néocolonialisme."

Réponse : Le néocolonialisme impose. Notre méthode demande l'accord, respecte la souveraineté, audite les fonds, partage les bénéfices et refuse la prédation. La France ne revient pas commander. Elle vient proposer des projets adultes, utiles aux deux parties.

Attaque : "Vous conditionnez l'aide aux intérêts français."

Réponse : Nous distinguons l'aide vitale et le développement long terme. L'aide vitale sauve des vies sans demander de retour. Le co-développement long terme doit être bénéfique aux deux parties. C'est plus honnête pour les pays partenaires et plus respectable pour le peuple français.

Attaque : "Vous instrumentalisez les binationaux."

Réponse : Aucun binational ne sera obligé. Aucun fichier communautaire ne sera créé. Les Passeurs seront volontaires, protégés, compétents, encadrés et libres de se retirer. La double culture n'est pas un outil d'État. C'est une richesse possible quand la personne choisit de la mettre au service d'un projet.

Attaque : "Vous mélangez morale et intérêt."

Réponse : Oui, et nous l'assumons. Une diplomatie morale sans intérêt devient impuissante. Une diplomatie d'intérêt sans morale devient cynique. La France doit défendre les deux : son peuple et sa parole.

Attaque : "Vous allez créer des tensions avec nos alliés."

Réponse : Une France respectée crée parfois des tensions. Ce n'est pas grave si la ligne est claire, juridique et souveraine. Nous ne cherchons pas le conflit avec nos alliés. Nous refusons seulement l'obéissance automatique.

Attaque : "Votre tableau de bord va fragiliser le secret diplomatique."

Réponse : Non. Les données sensibles resteront protégées. Mais l'argent public, les résultats, les grandes priorités, les audits, les impacts humains et les retours français doivent être lisibles. Le secret protège les négociations. Il ne doit pas protéger le flou.

Attaque : "C'est trop ambitieux."

Réponse : Ce qui est trop ambitieux, c'est de croire que la France peut continuer à parler de droits humains sans agir, d'aide sans contrôler, de francophonie sans construire, d'alliance sans souveraineté et de paix sans diplomatie active.

La France n'a pas besoin d'une diplomatie plus bavarde. Elle a besoin d'une diplomatie plus vraie.

27. TROIS NIVEAUX DE LECTURE

Le ministère des Affaires étrangères, du Co-développement et de la Francophonie doit pouvoir être compris par trois publics en même temps : le citoyen qui veut saisir la ligne générale, le militant qui doit l'expliquer clairement, et l'expert qui doit vérifier la solidité juridique, budgétaire et diplomatique.

Une diplomatie qui ne parle qu'aux spécialistes perd le peuple. Une diplomatie qui ne parle qu'en slogans perd la réalité. Une diplomatie sérieuse doit pouvoir descendre dans la rue, monter à la tribune et tenir devant un juriste.

Niveau 1 — Lecture citoyenne

La France ne doit plus choisir entre ses intérêts et son âme.

Elle doit protéger les Français, défendre ses entreprises, soutenir sa langue, protéger les civils vulnérables, contrôler l'aide publique, parler aux grandes puissances sans se soumettre, transformer la francophonie en puissance utile et réparer les liens historiques par l'action concrète plutôt que par la culpabilité infinie.

La diplomatie LPE veut une France qui aide mieux, contrôle mieux, parle plus clair et se respecte davantage.

Niveau 2 — Lecture politique

Le ministère n°6 refonde la politique extérieure autour d'une doctrine d'intérêt clair et de principes clairs.

Il distingue l'aide humanitaire vitale du co-développement long terme. Il transforme l'aide floue en partenariats contrôlés. Il fait de la Palestine le premier test de solidarité humaine active. Il protège les Français de l'étranger comme une priorité nationale. Il valorise les binationaux volontaires sans jamais les instrumentaliser. Il fait de la francophonie un espace économique, éducatif, technique, médical, numérique et culturel. Il maintient les alliances sans vassalité. Il parle aux adversaires sans naïveté. Il suspend les coopérations renforcées avec les responsables de violations graves, sans confondre gouvernements et peuples.

Cette diplomatie n'est ni isolationniste, ni mondialiste, ni repentante, ni cynique.

Elle est souveraine, humaine, contrôlée et active.

Niveau 3 — Lecture institutionnelle

Le ministère agit dans le cadre de la Constitution, du droit international, de la Charte des Nations unies, du droit humanitaire, des traités, du droit européen, de la politique étrangère et de sécurité commune, des règles commerciales internationales, du RGPD, du droit consulaire, du droit des sanctions et du contrôle parlementaire.

Il crée une architecture publique de suivi : tableau de bord annuel, audits de l'aide, classification des données, distinction aide vitale/co-développement, contrôle des coopérations sensibles, garanties des volontaires, protection consulaire renforcée, indicateurs de francophonie productive, règles anticorruption et rapports sur les retours français.

Le ministère ne se contente pas d'affirmer une morale. Il organise une chaîne de responsabilité.

La phrase qui relie les trois niveaux est simple :

La France doit redevenir une puissance qui protège son peuple, soigne quand elle peut, parle quand il le faut, construit quand c'est utile, et refuse de se vendre comme de se taire.

28. SIMULATEURS

Le ministère n°6 doit être accompagné de simulateurs publics simples, non pour réduire la diplomatie à des chiffres, mais pour rendre visibles des mécanismes que le peuple ne voit presque jamais.

La politique extérieure souffre d'un problème de compréhension. Beaucoup de Français entendent parler d'aide au développement, de francophonie, de coopération, de consulats, de sanctions, de commerce extérieur ou d'action humanitaire, mais ne voient pas le lien avec leur vie. Les simulateurs doivent montrer ce lien.

Le premier simulateur sera le simulateur d'aide extérieure.

Il permettra de distinguer l'aide vitale, les prêts, les dons, les garanties, le co-développement, les frais de fonctionnement, les projets contrôlés et les projets à auditer. Le citoyen devra comprendre qu'un euro d'aide peut sauver une vie, soutenir un prêt, financer une école, appuyer un hôpital, accompagner une PME française ou parfois se perdre dans un dispositif inefficace. L'objectif n'est pas de caricaturer l'aide, mais de la rendre lisible.

Le deuxième simulateur sera le simulateur de retour français.

Il montrera, pour un projet donné, ce que la France peut obtenir : contrats, emplois, formation, influence, normes, sécurité, approvisionnement, stabilité, coopération migratoire digne, langue française, recherche, PME ou réduction d'une dépendance. Le co-développement doit être assumé comme bénéfique aux deux parties.

Le troisième simulateur sera le simulateur francophonie productive.

Il permettra d'identifier les opportunités par pays et par filière : santé, agriculture, eau, énergie, numérique, éducation, traduction, médias, culture, formation professionnelle, PME, universités, édition, IA francophone, tourisme, normes et infrastructures.

Le quatrième simulateur sera le simulateur consulaire.

Il aidera les Français de l'étranger à comprendre leurs droits, les démarches, l'inscription au registre, les alertes de sécurité, les aides possibles, les limites de l'État, les situations d'urgence, les documents, les risques pays et les contacts utiles.

Le cinquième simulateur sera le simulateur de mission volontaire.

Un citoyen pourra voir quelles compétences sont recherchées, quelles formations sont nécessaires, quels risques existent, quelles protections sont prévues, quels pays sont ouverts, quelles missions sont suspendues, et comment le retour est accompagné.

Le sixième simulateur sera le simulateur d'écarts de prix.

Il analysera certains produits français vendus en France et à l'étranger, afin d'identifier les écarts anormaux, les effets fiscaux, les marges, les coûts logistiques, les distributeurs, les marchés et les éventuelles humiliations tarifaires subies par les consommateurs français.

Ces simulateurs devront respecter trois règles :

- ne jamais exposer des données sensibles ;
- ne jamais promettre un résultat non vérifié ;
- toujours indiquer le statut de la donnée : officielle, calculée, à auditer, projection programme ou à actualiser.

La diplomatie devient plus démocratique lorsqu'elle devient compréhensible.

29. ARTICLES LIÉS

Le ministère n°6 devra être relié à des articles pédagogiques longs, capables d'expliquer la doctrine sans l'écraser en slogans.

Ces articles auront une fonction essentielle : permettre au peuple de comprendre pourquoi une diplomatie de paix active n'est ni une faiblesse, ni une posture morale, ni une dépense lointaine.

Article 1 — Pourquoi la France ne doit plus choisir entre ses intérêts et son âme

Cet article expliquera la doctrine centrale. Une nation qui ne défend que ses intérêts devient cynique. Une nation qui ne défend que des principes abstraits devient impuissante. La France doit réconcilier les deux : protéger son peuple et garder une parole morale crédible.

Article 2 — Aide vitale et co-développement : pourquoi il faut distinguer

Il montrera la différence entre sauver des vies dans l'urgence et construire un partenariat long terme. L'aide vitale ne demande pas de retour. Le co-développement doit être audité, contractuel et utile aux deux parties.

Article 3 — Palestine : pourquoi protéger des civils n'est pas importer une guerre

Cet article posera une ligne claire : lutter contre l'antisémitisme sans ambiguïté, refuser la déshumanisation des Palestiniens, distinguer peuples et gouvernements, agir par le droit, les soins, l'eau, les hôpitaux, les enfants, les traumatismes et la reconstruction.

Article 4 — Les binationaux ne sont pas un problème, ils peuvent être des ponts

Il défendra une vision adulte de la double culture : aucun soupçon collectif, aucun fichage, aucun devoir spécial, mais une possibilité volontaire de servir comme Passeurs dans des missions encadrées.

Article 5 — La francophonie doit cesser d'être un musée

Il montrera que la langue française peut devenir une infrastructure d'avenir : école, numérique, IA, traduction, médias, santé, commerce, agriculture, culture, PME, universités, formation et diplomatie.

Article 6 — Parler aux États-Unis sans obéir, parler à la Russie sans se vendre

Cet article clarifiera la doctrine des grandes puissances : alliance américaine maintenue, refus de la vassalité ; dialogue russe maintenu si possible, refus de la soumission ; Europe renforcée sans effacement français ; Chine abordée avec lucidité.

Article 7 — Français de l'étranger : la Nation ne s'arrête pas à ses frontières

Il rappellera que les Français établis hors de France sont une part du peuple français. La protection consulaire doit redevenir un pilier politique, pas une simple procédure administrative.

Article 8 — Pourquoi l'aide extérieure doit rendre des comptes

Il expliquera les audits, les indicateurs, les retours français, les risques de corruption, les projets arrêtés et la nécessité de rendre la générosité populairement acceptable.

Article 9 — Pardon historique : ni repentance infinie, ni amnésie

Il développera la doctrine de mémoire : reconnaître, écouter, demander pardon quand c'est juste, pardonner aussi, refuser la haine, construire des projets communs et transformer l'histoire en paix active.

Article 10 — Une diplomatie pour les PME françaises

Il montrera comment la politique extérieure peut ouvrir des marchés utiles aux PME, sans les livrer seules aux grands groupes, aux circuits opaques ou aux risques internationaux.

Ces articles devront être écrits comme des chapitres de civilisation, pas comme des fiches administratives.

30. QUIZ LIÉS

Les quiz liés au ministère n°6 auront pour but de former les citoyens à la diplomatie réelle.

Ils ne devront pas être des jeux gadget. Ils devront permettre à chacun de vérifier s'il comprend les principes essentiels : droit international, protection consulaire, aide vitale, co-développement, francophonie, binationaux, grandes puissances, Palestine, alliances, sanctions et intérêts français.

Quiz 1 — Comprendre la diplomatie LPE

Questions principales :

- Quelle est la différence entre intérêt clair et principes clairs ?
- Pourquoi la France ne doit-elle pas choisir entre morale et intérêt ?
- Pourquoi une diplomatie sans preuve perd-elle la confiance du peuple ?
- Pourquoi une diplomatie sans droit devient-elle dangereuse ?

Quiz 2 — Aide vitale ou co-développement ?

Ce quiz présentera des situations concrètes : hôpital bombardé, projet agricole long terme, prêt d'infrastructure, mission d'urgence, formation professionnelle, aide alimentaire, contrat énergétique. Le citoyen devra identifier ce qui relève de l'urgence vitale et ce qui relève du co-développement contrôlé.

Quiz 3 — Peuples, États, gouvernements : savoir distinguer

Il apprendra à ne pas confondre un peuple avec son gouvernement, un civil avec une armée, une religion avec un État, une double nationalité avec une loyauté étrangère, une critique politique avec une haine identitaire.

Quiz 4 — Français de l'étranger

Il expliquera l'inscription au registre, le rôle des consulats, les limites de l'État, les crises, les détentions, les documents, les alertes et la protection consulaire.

Quiz 5 — Francophonie productive

Il montrera que la francophonie ne se limite pas à parler français. Elle peut concerner l'enseignement, le numérique, les médias, les PME, la santé, l'agriculture, l'édition, la recherche, la formation et l'influence.

Quiz 6 — Grandes puissances

Il permettra de comprendre la ligne LPE : allié avec les États-Unis mais non vassal ; dialogue possible avec la Russie mais non soumission ; coopération européenne sans effacement ; relation avec la Chine fondée sur lucidité, intérêts et protection des dépendances.

Quiz 7 — Palestine et protection des civils

Il rappellera les principes : lutte contre l'antisémitisme, refus de la déshumanisation des Palestiniens, droit humanitaire, protection des civils, distinction entre peuples et gouvernements, aide concrète et recherche d'une paix durable.

L'objectif des quiz n'est pas de fabriquer des militants qui répètent.

L'objectif est de former des citoyens capables de ne pas tomber dans les pièges les plus dangereux de la diplomatie : confusion, haine, slogans, alignement automatique et émotion sans droit.

31. SONDAGES LIÉS

Les sondages liés au ministère n°6 serviront à prendre la température du peuple sans abandonner la décision politique au sondage permanent.

La diplomatie ne peut pas être gouvernée par l'émotion du jour. Mais elle ne peut pas non plus être conduite contre la compréhension populaire. LPE veut donc utiliser les sondages comme instruments d'écoute, pas comme boussole unique.

Sondage 1 — Les Français comprennent-ils l'aide extérieure ?

Questions possibles :

- Savez-vous distinguer aide humanitaire vitale, prêt, don, garantie et co-développement ?
- Souhaitez-vous un rapport public annuel sur l'utilisation de l'aide extérieure ?
- Acceptez-vous l'aide vitale sans retour économique lorsqu'il s'agit de sauver des vies ?
- Souhaitez-vous que le co-développement long terme produise un retour français mesurable ?

Sondage 2 — Francophonie**Questions possibles :**

- Faut-il transformer la francophonie en espace économique, éducatif, numérique et médical ?
- Les PME françaises doivent-elles être mieux accompagnées dans les pays francophones ?
- Le français doit-il être défendu davantage dans les plateformes numériques, l'IA et les contenus culturels ?

Sondage 3 — Français de l'étranger**Questions possibles :**

- La protection consulaire vous semble-t-elle assez visible ?
- Faut-il renforcer l'information de crise pour les Français vivant hors de France ?
- Les Français de l'étranger doivent-ils être davantage associés à l'influence française ?

Sondage 4 — Binationaux et diplomatie**Questions possibles :**

- Pensez-vous que les binationaux volontaires peuvent servir de ponts entre la France et certains pays ?
- Quelles garanties jugez-vous indispensables : volontariat, RGPD, absence de fichage, droit de retrait, formation ?
- Craignez-vous une instrumentalisation politique des diasporas ?

Sondage 5 — Palestine et civils vulnérables**Questions possibles :**

- La France doit-elle organiser une aide humanitaire renforcée pour les civils palestiniens ?
- Cette aide doit-elle être strictement encadrée par le droit international ?
- Faut-il maintenir une distinction absolue entre lutte contre l'antisémitisme et défense des civils palestiniens ?

Sondage 6 — Alliances et souveraineté**Questions possibles :**

- Faut-il maintenir l'alliance américaine tout en refusant la vassalité ?
- Faut-il maintenir des canaux diplomatiques avec la Russie malgré les désaccords ?
- Faut-il renforcer l'Europe sans faire de la sortie de l'Union européenne un objectif ?
- Faut-il publier davantage de données sur les résultats de la politique extérieure ?

Les sondages devront être accompagnés d'explications. Une question diplomatique mal posée peut produire une réponse dangereuse. LPE refusera les sondages pièges qui opposent artificiellement humanité et intérêt national.

32. LEXIQUE LIÉ

Diplomatie d'intérêt clair

Diplomatie qui assume un bénéfice français mesurable : protection, sécurité, contrats, emplois, influence, langue, normes, approvisionnements, stabilité ou réduction des risques.

Diplomatie de principes clairs

Diplomatie qui défend le droit international, la paix, les civils, la dignité humaine, le refus du racisme, le refus de l'antisémitisme, le refus de la déshumanisation et la responsabilité historique.

Paix active

Doctrine qui refuse de seulement commenter les conflits. Elle organise médiation, aide, soins, pression diplomatique, sanctions, reconstruction, protection consulaire et dialogue.

Aide humanitaire vitale

Aide destinée à sauver des vies ou protéger des civils en urgence : eau, nourriture, soins, hôpitaux, enfants, abris, évacuation, médicaments, énergie minimale.

Co-développement

Partenariat long terme, contractualisé et audité, qui doit produire un bénéfice pour le pays partenaire et un retour français mesurable.

Retour français

Avantage identifiable pour la France : emplois, contrats, PME, approvisionnements, stabilité, influence, langue, normes, formation, sécurité, réduction de dépendances.

Pardon historique

Reconnaissance des blessures du passé sans culpabilité infinie. Il suppose écoute, vérité, demande de pardon lorsque c'est juste, pardon réciproque quand il est possible, et projets communs.

Réparation humaine

Action concrète de solidarité fondée sur la présence, les compétences et la reconstruction : médecins, enseignants, ingénieurs, agronomes, soignants, bâtisseurs, logisticiens, formateurs.

Corps français volontaire de solidarité humaine

Réseau de volontaires formés et protégés, mobilisables pour des missions de soins, eau, école, énergie, logement, reconstruction, trauma, agriculture ou formation.

Passeurs binationaux volontaires

Français disposant d'une double culture et souhaitant volontairement servir de pont culturel, linguistique, économique ou humain dans une mission encadrée par l'État.

Francophonie vivante

Francophonie qui dépasse le symbole culturel pour devenir un espace de formation, économie, santé, numérique, agriculture, médias, recherche, PME, création et diplomatie.

Coopération renforcée

Coopération privilégiée militaire, sécuritaire, technologique, stratégique, diplomatique ou économique avec un État, gouvernement ou structure.

Violation grave du droit international

Faits documentés et juridiquement qualifiables : agression, crimes massifs, guerre contre les civils, occupation destructrice, nettoyage de populations, destruction d'infrastructures vitales civiles ou répression systématique.

Alliance lucide

Relation forte avec un partenaire sans obéissance automatique.

Vassalité

Situation où la France suit les intérêts d'une puissance extérieure au lieu de défendre sa propre appréciation souveraine.

Protection consulaire

Action de l'État pour accompagner, informer et protéger les Français à l'étranger dans le cadre du droit et des possibilités réelles.

Francophonie productive

Espace francophone organisé autour de projets concrets : PME, formation, universités, normes, agriculture, santé, numérique, traduction, médias, énergie et culture.

33. INFOS PRATIQUES

Pour les Français de l'étranger, le ministère devra offrir une information plus claire, plus simple et plus humaine.

Chaque Français vivant hors de France devra comprendre pourquoi l'inscription au registre est utile, comment recevoir les alertes, comment contacter son consulat, quelles démarches effectuer avant un départ, quels droits existent en cas de crise, quelles limites l'État ne peut pas franchir, comment protéger ses enfants, comment préparer un retour et comment signaler une situation urgente.

Pour les volontaires, la procédure devra être lisible.

Un citoyen ne partira pas sur un élan émotionnel. Il devra déclarer ses compétences, suivre une formation, accepter une évaluation de sécurité, connaître le cadre juridique, comprendre les risques, recevoir une mission précise, bénéficier d'une protection, puis être accompagné au retour.

Pour les Passeurs binationaux volontaires, la règle sera encore plus claire.

Aucune obligation. Aucun fichage communautaire. Aucune mission imposée. Aucun soupçon collectif. Volontariat strict. Protection des données. Droit de retrait. Formation. Cadre de mission. Reconnaissance officielle.

Pour les PME, le ministère devra créer un guichet francophonie productive.

Ce guichet indiquera les pays prioritaires, les risques, les garanties, les appels à projets, les partenaires locaux, les normes, les besoins, les financements, les protections anticorruption, les relais consulaires et les possibilités de groupements entre PME.

Pour les pays partenaires, la France proposera une méthode adulte.

Consultation. Accord. Respect de la souveraineté. Projet clair. Audit. Bénéfice partagé. Formation locale. Retour français assumé. Pas de paternalisme. Pas de prédation. Pas de dette morale infinie.

Pour la Palestine, l'organisation devra être concrète.

Soins. Enfants. Hôpitaux. Eau. Énergie. Traumatismes. Abris. Reconstruction. Droit humanitaire. Accès. Coordination internationale. Accueil temporaire de blessés si nécessaire. Refus de l'antisémitisme. Refus de la déshumanisation.

Pour les consommateurs français, la cellule de réciprocité commerciale devra expliquer les écarts de prix.

L'objectif ne sera pas de punir sans preuve, mais de comprendre : fiscalité, marges, distribution, logistique, stratégie commerciale, concurrence, marchés étrangers, coût de production, abus possible. Le produit français ne doit pas devenir un luxe pour les Français et une bonne affaire pour les autres sans raison sérieuse.

Pour les diplomates, la ligne devra être limpide.

Chaque poste diplomatique devra savoir répondre à cinq questions :

- quels Français protéger ;
- quels intérêts défendre ;
- quels peuples écouter ;
- quels projets construire ;
- quels résultats publier.

La diplomatie doit redevenir un métier de présence réelle.

34. MATÉRIEL DE CAMPAGNE

Slogan fort :

La France ne subit plus ses liens, elle en fait une paix active.

Phrase centrale :

La France ne doit plus choisir entre ses intérêts et son âme. Elle doit défendre les deux.

Phrase Palestine :

Nous ne commenterons plus l'enfer. Nous organiserons les soins, la protection et la reconstruction des civils palestiniens, dans le droit et sans haine.

Phrase contre l'antisémitisme :

Combattre l'antisémitisme est une obligation absolue. Défendre des enfants palestiniens aussi. Une France juste ne choisit pas quels civils ont droit à l'humanité.

Phrase historique :

La France ne fuira plus son histoire et ne s'y noiera plus. Elle écoutera, reconnaîtra, demandera pardon quand il le faut, et construira.

Phrase réparation humaine :

Nous ne paierons pas une dette infinie. Nous donnerons une énergie humaine : des médecins, des enseignants, des ingénieurs, des soignants, des bâtisseurs, des agronomes et des volontaires.

Phrase francophonie :

La francophonie ne doit plus être un musée. Elle doit devenir une école, un marché, une médecine, une technologie, une culture et une paix commune.

Phrase binationaux :

Les binationaux ne sont pas un soupçon. Ceux qui le souhaitent peuvent devenir des ponts.

Phrase États-Unis :

Les États-Unis resteront un partenaire essentiel. Mais alliance ne veut pas dire vassalité.

Phrase Russie :

Parler à la Russie n'est pas se soumettre. C'est redevenir diplomate avec une puissance qu'on ne peut pas effacer de la carte.

Phrase Europe :

Notre ligne n'est pas de sortir de l'Union européenne. Notre ligne est de reprendre de la souveraineté à l'intérieur du cadre européen autant que possible, par le rapport de force, la renégociation et la reconstruction productive française.

Phrase aide extérieure :

L'aide vitale sauve. Le co-développement construit. L'aide floue gaspille. Nous garderons les deux premières et nous supprimerons la troisième.

Phrase produits français :

Un produit français ne doit pas devenir un luxe pour les Français et une bonne affaire pour les autres sans justification sérieuse.

Phrase consulaire :

La Nation ne s'arrête pas à ses frontières. Un Français à l'étranger reste un Français à protéger.

Phrase de meeting :

La France a longtemps cru qu'elle devait choisir entre défendre son peuple et rester fidèle à sa conscience. C'est faux. Une grande nation protège les siens, respecte les autres, soigne les civils, contrôle son argent, parle aux puissants, construit avec les peuples et refuse de devenir la vassale de qui que ce soit.

Formule de génération :

Nous parlons au nom d'une génération qui ne veut plus hériter de la haine, de la culpabilité, de la vassalité ou du silence. Une génération qui veut transformer les blessures en projets, les langues en ponts, les familles en paix, et la France en puissance utile.

35. RÉSULTAT POLITIQUE

Le ministère des Affaires étrangères, du Co-développement et de la Francophonie transforme la relation de la France au monde.

Il ne s'agit plus seulement d'avoir des ambassades, des sommets, des communiqués et des opérateurs d'aide. Il s'agit de redonner à la France une voix qui engage, une main qui soigne, une mémoire qui écoute, une économie qui construit, une langue qui relie, une protection consulaire qui rassure et une diplomatie qui agit.

La France ne doit plus subir son histoire.

Elle doit la transformer.

Elle doit regarder les pays historiquement liés à elle non comme des dossiers embarrassants, mais comme des peuples, des familles, des mémoires, des blessures et des avenir possibles.

Elle doit regarder la Palestine non comme une polémique intérieure, mais comme un test humain : sommes-nous encore capables de défendre des civils sans tomber dans la haine ?

Elle doit regarder Israël avec clarté : combattre l'antisémitisme, protéger les civils israéliens, parler au peuple juif avec respect, mais ne jamais rendre invisibles les civils palestiniens ni confondre critique politique et haine identitaire.

Elle doit regarder les États-Unis non comme un maître, mais comme un partenaire immense, puissant, parfois admirable, parfois contraire à nos intérêts, avec qui il faut coopérer sans obéir.

Elle doit regarder la Russie non comme un tabou, mais comme une puissance dangereuse, nucléaire, continentale, avec laquelle il faut maintenir la lucidité, les désaccords et les canaux.

Elle doit regarder l'Europe non comme une prison, ni comme une religion, mais comme un cadre à transformer, à utiliser, à contester quand il le faut, et dans lequel la France doit reprendre de la souveraineté sans faire de la sortie un objectif.

Elle doit regarder la francophonie non comme un décor, mais comme une promesse mondiale.

Elle doit regarder les binationaux non comme un soupçon, mais comme des citoyens français entiers, dont certains peuvent volontairement devenir des ponts.

Elle doit regarder les Français de l'étranger non comme des périphéries, mais comme une part du peuple français.

Elle doit regarder l'aide publique non comme une dépense sacrée ou honteuse, mais comme un outil à contrôler : aide vitale quand il faut sauver, co-développement quand il faut construire, suppression quand il n'y a ni impact, ni retour, ni clarté.

Elle doit regarder les États, gouvernements ou structures responsables de violations graves non comme des partenaires ordinaires, mais comme des limites morales et juridiques.

Elle doit regarder le peuple français non comme un contribuable passif, mais comme la source de légitimité de toute action extérieure.

La diplomatie LPE assume une phrase simple :

La France a longtemps possédé une part du monde. Désormais, elle doit offrir au monde le meilleur de la France nouvelle, sans domination et sans effacement.

Ce meilleur, ce n'est pas seulement une puissance militaire, une marque culturelle ou une tradition diplomatique.

C'est du temps pour vivre. Du temps pour rêver. Du temps pour accomplir. Des écoles. Des soins. De l'eau. De l'énergie. Des familles apaisées. Des PME utiles. Une langue partagée. Une mémoire reconnue. Une justice des peuples. Une paix active. Une souveraineté française. Une dignité humaine.

La diplomatie française redevient alors une puissance de civilisation.

Elle défend le peuple français. Elle protège les Français de l'étranger.

Elle soigne les populations civiles vulnérables. Elle répare par l'action humaine. Elle respecte les familles liées à son histoire. Elle refuse les coopérations renforcées avec les responsables de violations graves. Elle parle aux grandes puissances sans se soumettre. Elle respecte le droit international. Elle transforme la francophonie en avenir commun. Elle contrôle l'argent public. Elle distingue l'urgence vitale du développement long terme. Elle fait de la double culture un pont volontaire, jamais une suspicion. Elle donne au Parlement les moyens de contrôler. Elle donne au peuple les moyens de comprendre.

Le résultat politique attendu est une France plus claire, plus utile, plus respectée et plus souveraine.

Une France qui ne crie pas pour exister. Une France qui agit assez justement pour être écoutée.

Une France qui ne fuit plus son histoire. Une France qui ne s'y noie plus. Une France qui ne vend plus son âme. Une France qui ne sacrifie plus ses intérêts. Une France qui parle aux puissants. Une France qui protège les faibles quand elle le peut. Une France qui regarde ses enfants, ses anciens, ses exilés, ses binationaux, ses Français de l'étranger et ses peuples liés avec la même exigence de dignité.

Nous ne voulons pas entrer dans l'Histoire par la domination. Nous voulons empêcher que la France sorte de l'Histoire par le silence.

Et si un jour les peuples regardent de nouveau vers la France, ils ne devront pas y voir une ancienne puissance qui regrette son empire.

Ils devront y voir une nation debout, lucide, souveraine, humaine, capable de dire :

Nous ne venons pas posséder. Nous venons construire.

Nous ne venons pas effacer l'histoire. Nous venons la transformer.

Nous ne venons pas donner des leçons. Nous venons tenir nos promesses.

Nous ne venons pas choisir entre notre peuple et les autres peuples. Nous venons prouver qu'une grande nation peut défendre les siens sans abandonner son âme.



OBSERVER. COMPRENDRE. CONSTRUIRE.

LE BLEU RÉVÈLE.
LE BLANC CONÇOIT.
LE ROUGE RÉALISE.

MINISTÈRE N°06

AFFAIRES ÉTRANGÈRES, CO-DÉVELOPPEMENT ET FRANCOPHONIE

Ce document présente le diagnostic, la doctrine, les instruments, les garde-fous et la trajectoire d'exécution du ministère dans l'architecture complète des vingt-et-un ministères LPE.



DJILALI HAKIKI

Fondateur de LPE

Document de travail • Version V4

OBSERVER. COMPRENDRE. CONSTRUIRE.